

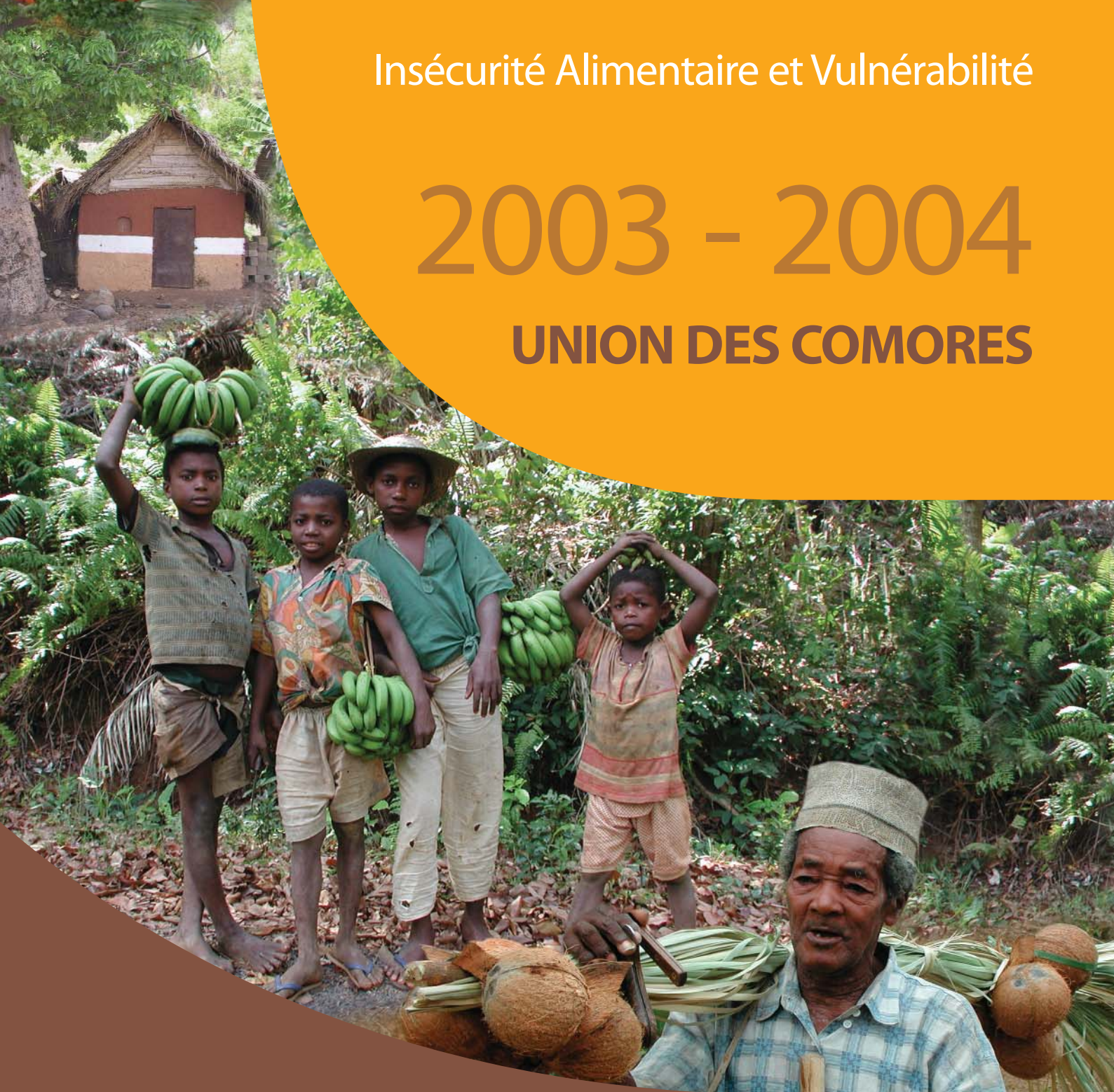


RAPPORT NATIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN

Insécurité Alimentaire et Vulnérabilité

2003 - 2004

UNION DES COMORES



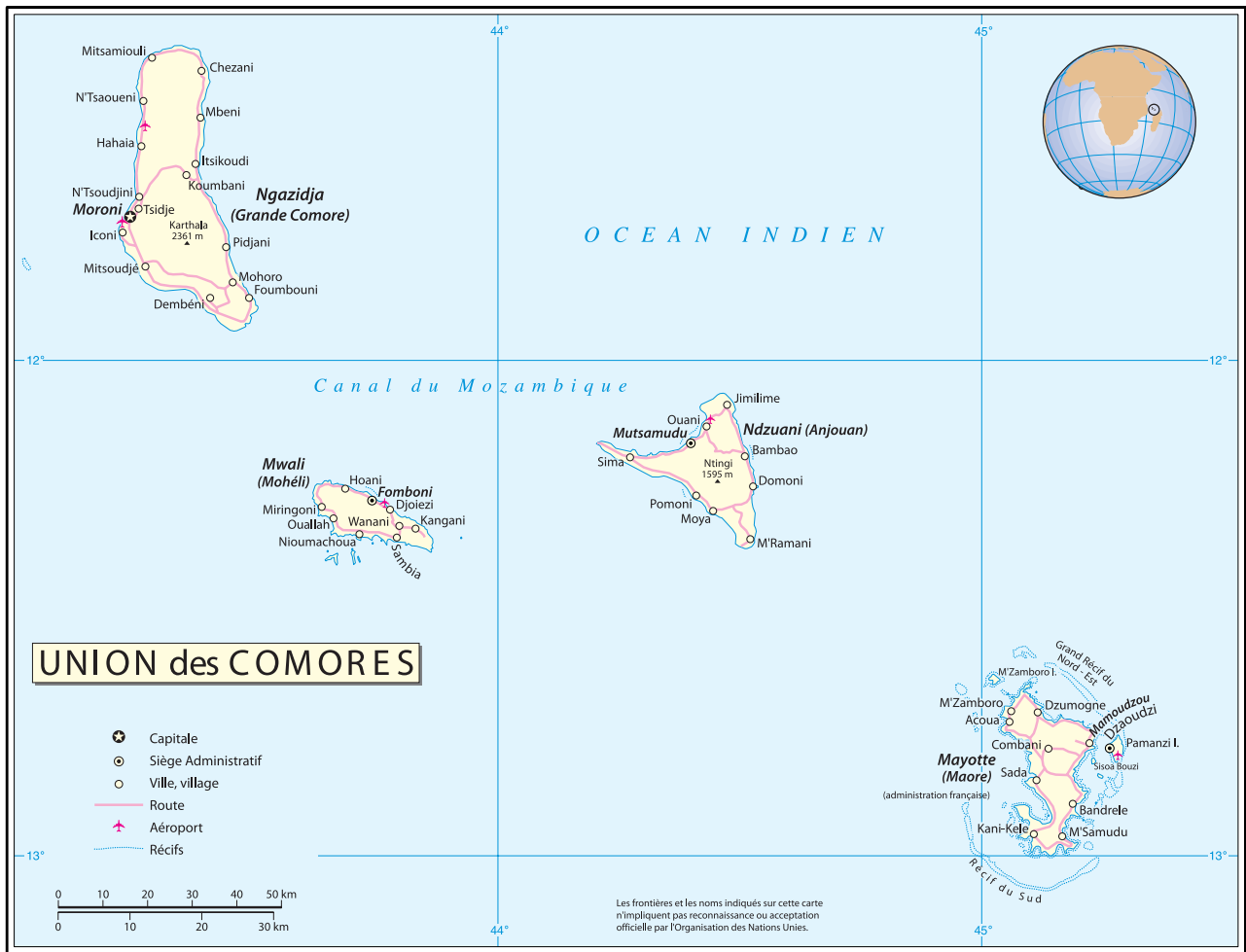
Union des Comores



Systèmes d'information et de
cartographie sur l'insécurité
alimentaire et la vulnérabilité



Union des Comores



Map No. 4088 Rev. 1 UNITED NATIONS
January 2004

Department of Peacekeeping Operations
Cartographic Section



Le PNUD est le réseau mondial de développement dont dispose le système des Nations Unies. Il prône le changement, et relie les pays aux connaissances, expériences et ressources dont leurs populations ont besoin pour améliorer leur vie. Nous sommes présents sur le terrain dans 166 pays, les aidant à identifier leurs propres solutions aux défis nationaux et mondiaux auxquels ils sont confrontés en matière de développement. Pour renforcer leurs capacités, ces pays peuvent s'appuyer à tout moment sur le personnel du PNUD et son large éventail de partenaires.

RAPPORT
NATIONAL SUR
LE DEVELOPPEMENT HUMAIN



Union des Comores

INSECURITE ALIMENTAIRE ET VULNERABILITE

UNION DES COMORES

Liste des Abréviations Employées

CGP	Commissariat général au Plan
CNDRS	Centre National de la Recherche Scientifique
DECVAS	Développement des cultures vivrières et appui semencier
DEA	Disponibilités énergétiques alimentaires
DSRP	Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté
EBC	Enquête budget consommation
EDS	Enquête démographique et santé
EPP	Enquête sur les perceptions du bien-être et de la pauvreté
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMI	Fonds monétaire international
GTI	Groupe de travail inter- institutions
IAV	Insécurité alimentaire et vulnérabilité
IMC	Indice de masse corporelle
Kcal	Kilocalorie
MICS	Enquête à indicateurs multiples
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PDRM	Projet de développement régional de Mwali
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPSA	Projet Pilote du Service Agricole
PPTÉ	Pays pauvres très endettés
PSAM	Projet de Sécurité Alimentaire des Ménages
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCRP	Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
SICIAV	Initiative inter-institutions pour promouvoir les systèmes d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité
SMA	Sommet mondial de l'alimentation
SNAC	Syndicat National des Agriculteurs des Comores
UNDAF	Plan cadre d'assistance du système des Nations Unies
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population

Table des matières

PREFACE	4
INTRODUCTION	5
LES CONCEPTS ET DEFINITIONS	
POUR COMPRENDRE L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET LA VULNERABILITE	6
L'INSECURITE ALIMENTAIRE AUX COMORES	7
COMBIEN DE PERSONNES SONT AFFECTEES PAR L'INSECURITE ALIMENTAIRE ?	
- PLUS DE LA MOITIE DE LA POPULATION COMORIENNE EST CONCERNEE PAR LA PAUVRETE ET L'INSECURITE ALIMENTAIRE	8
- LES MANIFESTATIONS NUTRITIONNELLES CHEZ L'ENFANT	9
- LES DISPONIBILITES ALIMENTAIRES AU NIVEAU NATIONAL SONT INSUFFISANTES POUR COUVRIR LES BESOINS DE LA POPULATION	11
QUI SONT LES VICTIMES DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE ?	
- LES MENAGES SANS EMPLOI OU DEPENDANT DE SOURCES DE REVENU PRECAIRES ET PEU PRODUCTIVES	13
- LES MENAGES AVEC UN GRAND NOMBRE DE DEPENDANTS	13
- LES FOYERS MONOPARENTAUX GERES PAR LES FEMMES	14
- LES PERSONNES AYANT DES BESOINS SPECIAUX OU UNE CAPACITE INSUFFISANTE DE SURVENIR A LEURS BESOINS	14
- LES MENAGES RURAUX AVEC UN ACCES INSUFFISANT A LA TERRE	15
- LES MENAGES PAUVRES NE RECEVANT PAS DE TRANSFERTS DE L'ETRANGER	16
OU VIVENT LES PERSONNES TOUCHEES PAR L'INSECURITE ALIMENTAIRE ?	
- L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET LA PAUVRETE SONT PLUS REPANDUES EN MILIEU RURAL	17
POURQUOI UNE GRANDE PARTIE DE LA POPULATION EST-ELLE AUJOURD'HUI AFFECTE PAR L'INSECURITE ALIMENTAIRE ?	
- L'INSTABILITE POLITIQUE CREE UN CLIMAT DEFAVORABLE POUR DEFINIR ET METTRE EN PLACE UNE ACTION COHERENTE ET CONCERTEE POUR UNE CROISSANCE ECONOMIQUE SOUTENUE	22
- LES RESSOURCES EN DEVISES SONT PRECAIRES	25
- LE SECTEUR AGRICOLE EST INSUFFISAMMENT PRODUCTIF	26
- LES PRODUITS ALIMENTAIRES LOCAUX COUTENT CHER	30
- LE CHOMAGE EST LARGEMENT REPANDU	30
- LES SERVICES DE BASE SANITAIRES SONT INSUFFISANTS ET DIFFICILES D'ACCES	31
- LES CATASTROPHES D'ORIGINE NATURELLE SONT FREQUENTES	31
- CERTAINES PRATIQUES TRADITIONNELLES	32
- L'EDUCATION	32
QUE FAIRE POUR REDUIRE L'INSECURITE ALIMENTAIRE ?	
LES PERSPECTIVES	34
INITIATIVES MISES EN OEUVRE POUR REDUIRE L'IAV ET LA PAUVRETE	35
LES DEFIS A RELEVER, LES ACTIONS A ENTREPRENDRE	
- METTRE EN ŒUVRE UNE STRATEGIE DE CROISSANCE PRO-PAUVRES	36
- DONNER AUX FEMMES PLUS D'OPPORTUNITES POUR PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT DE LEUR PAYS	37
- FAIRE FACE A LA MONDIALISATION ET ASSURER UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES	38
- FIXER DES OBJECTIFS REALISTES EN MATIERE DE LUTTE CONTRE L'INSECURITE ALIMENTAIRE	38
- DONNER LA PRIORITE AU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE	38
- METTRE EN ŒUVRE DES INTERVENTIONS SPECIFIQUES POUR REDUIRE LA FAIM ET LA MALNUTRITION	40
- RENFORCER LE SUIVI DE LA SITUATION RELATIVE A LA SECURITE ALIMENTAIRE	40
CONCLUSION	46
ANNEXES	48
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	55
GLOSSAIRE	57

PREFACE

Ce troisième rapport national sur le développement humain aux Comores aborde le thème de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité (IAV), étant donné sa pertinence pour le développement humain et la dégradation alarmante de la situation aux Comores depuis le Sommet mondial de l'alimentation (SMA), qui s'est tenu à Rome en 1996. Au cours de ce Sommet, les représentants des pays ont indiqué leur engagement à assurer la sécurité alimentaire pour tous et, dans l'immédiat, à réduire le nombre de personnes affectées par l'insécurité alimentaire de moitié d'ici 2015. Cet engagement a été réaffirmé avec force lors du Sommet tenu cinq ans plus tard à Rome. L'objectif de réduire la faim et la malnutrition a également été repris dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). La préparation de ce rapport se justifie à plusieurs égards. Le premier est de sensibiliser les décideurs nationaux, la société civile, les organisations non gouvernementales et la communauté internationale sur l'importance d'affronter l'insécurité alimentaire dans le cadre des efforts engagés pour réduire la pauvreté aux Comores. L'insécurité alimentaire est en effet non seulement une conséquence inacceptable de la pauvreté mais aussi une cause importante dont l'élimination constitue une condition sine qua non à un développement humain durable. Le deuxième objectif est de faire le point sur la situation de l'insécurité alimentaire aujourd'hui et des progrès réalisés depuis le SMA en 1996, en ligne avec les engagements pris lors de ce Sommet d'en assurer le suivi en coopération avec la communauté internationale. Enfin, ce rapport entend approfondir la réflexion faite dans le cadre du Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DRSP) sur les priorités et les moyens à mettre en œuvre pour réduire l'insécurité alimentaire aux Comores.

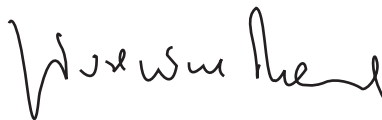
Ce rapport a été réalisé avec la participation active des représentants des services techniques nationaux, des décideurs, des partenaires internationaux oeuvrant dans le pays, de la société civile et du secteur privé, qui ont été appelés à s'exprimer au cours d'une série de séminaires tenus tout au long du processus, de la préparation de l'analyse pour discuter le contenu et le format du présent rapport jusqu'à la validation des résultats obtenus. Ont également participé à ces séminaires les techniciens directement impliqués dans la mise sur pied de l'Observatoire du développement social qui sera mis en place dans le cadre de la Stratégie de croissance et de lutte contre la pauvreté.

Il est le fruit d'une collaboration réussie entre le Bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à Moroni, le Commissariat Général au Plan de l'Union des Comores et le Secrétariat d'une initiative visant à promouvoir les Systèmes nationaux d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité (SICIAV) situé au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Rome. Il a été rédigé en collaboration avec les institutions concernées par l'information sur l'IAV tant au niveau national qu'au niveau des îles.

Nous espérons que ce rapport sera une contribution utile à la réflexion sur l'IAV aux Comores et qu'il fournira à tous ceux qui ont à cœur d'améliorer les conditions de vie des Comoriens, des informations pertinentes pour améliorer la planification et mettre en place des actions efficaces pour réduire le nombre de personnes touchées par l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité dans le pays.



M. Martin Smith
Représentant de la FAO
Madagascar, Maurice,
Comores, Seychelles



Mme Giuseppina Mazza
Représentant Résident
du PNUD
Union des Comores



M Said Hamza
Ministre d'Etat, Ministre du Plan,
et de l'Aménagement du Territoire
Union des Comores

INTRODUCTION

L'Union des Comores est un archipel couvrant une superficie totale de 2 236 km² situé au nord du Canal de Mozambique, entre la Tanzanie et Madagascar. Ses origines volcaniques confèrent au pays un relief tourmenté, hérissé de pics et de cônes ne laissant que peu de place aux plaines qui sont réduites à de petits bassins et des plates-formes taillées dans la lave noire. Les superficies cultivables sont donc limitées. Les sols des îles, dérivant de matériaux volcaniques, ont cependant comme trait commun leur fertilité.

La situation d'insécurité alimentaire aux Comores s'est gravement détériorée depuis le Sommet mondial de l'alimentation (SMA) tenu à Rome en 1996 au cours duquel les chefs d'état et de gouvernement se sont engagés à éradiquer la faim et la malnutrition et à réduire de moitié le nombre des personnes sous-alimentées d'ici 2015 au plus tard.

Ce déclin, qui pourrait se poursuivre étant donné les perspectives économiques peu favorables, a non seulement des conséquences sérieuses sur le bien-être et la santé des Comoriens mais contribue aussi à perpétuer et à augmenter la pauvreté qui concernait déjà plus de la moitié de la population en 1995.

La faim et la malnutrition sont en effet parmi les conséquences les plus graves de la pauvreté, compromettant parfois de façon irréversible les capacités physiques et intellectuelles de ceux qui en sont victimes, en particulier quand il s'agit d'enfants. Mais elles figurent également parmi les causes importantes de la pauvreté, dont l'élimination est indispensable pour permettre un

développement humain durable. La faim prive les personnes d'une ressource essentielle: leur force propre et les compétences pour travailler de façon productive. La faim entraîne ces personnes dans un cercle vicieux car plus une personne est affaiblie, moins elle est capable de gagner sa vie et, par voie de conséquence, de nourrir sa famille. Moins cette personne est nourrie, plus elle s'affaiblit et est sujette aux maladies, ce qui la rend incapable de travailler.

La faim a également une incidence directe sur les autres dimensions du développement humain. Elle constitue une entrave à l'éducation, l'égalité des sexes, la réduction de la mortalité infantile, la santé maternelle, la lutte contre le SIDA et d'autres maladies et également l'équilibre durable de l'environnement. C'est pour ces raisons qu'il est important de sensibiliser tous ceux qui sont concernés par le développement des Comores.

L'objectif de réduire la faim dans le monde a été incorporé au premier des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), indiquant sans équivoque l'importance de l'insécurité alimentaire dans un cadre de développement général. Les OMD constituent en effet la base de l'ordre du jour international pour le développement. Ils reprennent les objectifs définis par la communauté internationale lors des sommets et des conférences qui se sont tenus dans les années 1990. Le PNUD a joué un rôle central dans la définition de la stratégie des Nations Unies pour la réalisation des OMD.

Les quatre îles qui composent l'Union des Comores sont :

1. **Ngazidja** (la Grande Comore), la plus étendue, est formée de deux massifs dont le Karthala, célèbre pour son activité volcanique. Les sols sont jeunes, peu épais et pierreux et subissent de fortes dégradations dues à l'érosion. L'île est épourvue de cours d'eau permanents et son réseau hydrographique se limite à des torrents sporadiques pendant la saison des pluies ;
2. **Ndzuani** (Anjouan), se particularise par ses vallées retombant de manière abrupte sur la mer, ses rivières, une végétation luxuriante et une topographie variée;
3. **Mwali** (Mohéli), la plus petite, est formée d'un plateau basaltique étalé à l'est. L'île est protégée par un banc de corail large de 2 km et est bordée de plages . L'île présente un grand intérêt touristique ;
4. **Maoré** (Mayotte), est la plus basse des quatre îles, est formée d'un plateau surmonté de pitons et d'arêtes vives entaillées d'étroites vallées. Ses côtes sont entourées d'une large ceinture corallienne. Cette île étant sous administration française, le terme "Comores" désigne dans le document le sous-ensemble constitué par les trois îles de l'Union indiquées ci-dessus.

Le choix de combiner sous le premier objectif des OMD la réduction de la proportion des personnes souffrant de la faim et la proportion des personnes vivant avec moins d'un dollar EU par jour, souligne les liens étroits qui existent entre l'insécurité alimentaire et la pauvreté monétaire. La réalisation de l'un étant subordonné à l'autre et vice versa. Le rapport est structuré en deux parties. La première partie

porte sur la situation de l'IAV aux Comores en cherchant à répondre au mieux aux questions suivantes grâce aux données disponibles : Combien sont affectés par l'IAV ? Qui sont-ils ? Où vivent-ils ? Pourquoi sont-ils dans cette situation ?

La seconde partie est consacrée à l'identification de solutions pouvant contribuer à réduire la faim.

CONCEPTS ET DEFINITIONS

La sécurité alimentaire peut se définir comme étant l'accès de tous à tout moment aux aliments nécessaires pour permettre de rester en bonne santé. Elle est assurée par des approvisionnements alimentaires stables, qui sont matériellement et économiquement accessibles à tous. En somme la sécurité alimentaire repose sur trois facteurs : la disponibilité, la stabilité et l'accessibilité des approvisionnements. Cependant la disponibilité alimentaire et l'accès aux vivres ne sont pas toujours satisfaits simultanément. Ainsi pour diverses raisons, un ménage peut ne pas avoir accès aux aliments bien que ceux-ci soient disponibles.

Bien que l'accès soit une des conditions nécessaires, d'autres facteurs entrent également en jeu, notamment l'environnement sanitaire et hygiénique, la capacité des pouvoirs publics ou des ménages de prendre soin de ses membres vulnérables.

Le concept de l'insécurité alimentaire se rapporte aux populations à risque de ne pas pouvoir avoir accès aux aliments dont ils ont besoin. Les risques pouvant, entre autres, être liés aux revenus et à la production vivrière : plus la ration alimentaire d'un ménage est inadéquate, et plus les risques sont élevés. Ainsi donc, la sécurité alimentaire d'un ménage peut être définie comme étant l'aptitude de ce ménage à se procurer suffisamment de vivres pour que tous ses membres aient un apport alimentaire suffisant.

En théorie, on distingue deux types d'insécurité alimentaire plus ou moins liés - chronique et transitoire :

L'instabilité du prix des aliments, des produits ou des revenus. Dans le cas extrême, l'insécurité alimentaire peut être cause de famine. Les pauvres, dont l'insécurité alimentaire est chronique, sont ceux qui sont les plus durement frappés par le problème d'insécurité transitoire.

Compte tenu de ses degrés multiples (chronique, transitoire, à court et à long terme), l'insécurité alimentaire doit être mesurée à l'aide de plusieurs indicateurs, notamment :

- Des indicateurs de l'offre et de la demande, sur la base d'un rapprochement entre les disponibilités et les besoins alimentaires.
- Des indicateurs sur la consommation alimentaire, les revenus, les salaires effectifs, l'emploi, les prix, le pourcentage des dépenses alimentaires par rapport au budget total du ménage, le régime foncier, l'accès à la terre, le nombre de femmes chefs de famille, la migration.
- Les données anthropométriques : en comparant les mensurations anthropométriques des enfants à celles d'une population de référence au moyen d'indicateurs nutritionnels on peut mesurer la malnutrition. Ces indicateurs sont les suivants : la taille pour l'âge (ou retard de croissance), le poids pour la taille (ou émaciation), et le poids pour l'âge (ou insuffisance pondérale). Le standard de référence du NCHS / OMS représente la répartition de la taille et du poids par âge et sexe dans une population saine et bien nourrie. Les indicateurs nutritionnels sont exprimés en termes de nombre d'unités d'écart-type (ET) par rapport à la médiane de la population de référence internationale pour cet âge. Dans une telle population, l'on s'attend à ce que 2,3 % des enfants se situent en dessous de 2 ET et 0,1 % en dessous de 3 ET par rapport à la médiane pour les trois indices.

A photograph of a group of children in a classroom. In the foreground, a young boy with short hair is resting his chin on his hand, looking thoughtfully towards the camera. Behind him, another child is visible, and in the background, a teacher is leaning over, looking at the children. The entire image has a warm, orange-tinted overlay.

L'INSECURITE ALIMENTAIRE AUX COMORES

COMBIEN DE PERSONNES SONT AFFECTÉES PAR L'INSECURITE ALIMENTAIRE ?

Plus de la moitié de la population comorienne vit aujourd'hui en dessous du seuil de pauvreté et est concernée par l'insécurité alimentaire.

La pauvreté est la première cause de l'insécurité alimentaire. Selon les résultats de l'Enquête budget consommation (EBC) réalisée en 1995, 55 % de la population comorienne, représentant 47 % des ménages, vivaient en dessous du seuil de pauvreté et étaient donc considérées comme pauvres. Selon une étude du PNUD, l'incidence de la pauvreté aurait continué à augmenter, reflétant le manque de croissance économique.

Le seuil de pauvreté (par tête et par an, 170.337 FC en Grande Comore, 132.469 FC pour Anjouan et 165.029 FC pour Mohéli) constitue une estimation des ressources monétaires nécessaires pour assurer les besoins alimentaires de base auquel on ajoute un montant minimum pour couvrir les dépenses non alimentaires essentielles pour le logement, l'habillement, les soins de santé. Ainsi définie, la pauvreté apparaît comme un excellent indicateur pour mesurer directement l'accès à l'alimentation.

"Un ménage pauvre est un ménage qui n'arrive même pas à trouver quelque chose pour mettre dans la bouche, ou s'il en trouve, ce n'est que du manioc..., mais le vrai repas, il en trouve difficilement".

Vieille femme, quartier défavorisé, Mwali (Propos recueillis dans EPP, 2002)

Tableau 1
Incidence, profondeur et intensité de la pauvreté estimée en 1995 par île

Niveau	Ensemble	Ndzuwani	Mwali	Ngazidja
Ménages	47,3 %	60,9 %	55,9 %	34,3 %
Individus	54,7 %	70,1 %	63,7 %	40,8 %
Profondeur de la Pauvreté	20,0 %	27,5 %	25,5 %	12,6 %
Intensité de la Pauvreté	11,0 %	15,6 %	14,5 %	6,4 %

Source : Direction de la statistique/EBC, 1995 et RNDH, PNUD, 2001

Le tableau 1 ci-après montre l'incidence de la pauvreté parmi les ménages et les individus et fait ressortir les disparités entre les îles.

C'est à Ndzuani que l'incidence, la profondeur et l'intensité de la pauvreté sont les plus élevées. Les deux dernières mesures de la pauvreté montrent que c'est dans cette île que les pauvres sont les plus démunis.

L'indicateur de pauvreté humaine (IPH), exprime l'état de pauvreté humaine sur la base de quatre facteurs reflétant la satisfaction de besoins fondamentaux : la probabilité de décès avant 40 ans, la proportion d'adultes analphabètes, la proportion de population qui n'a pas accès à l'eau potable et le pourcentage d'enfants qui souffre d'insuffisance pondérale. Comme le montre le tableau 2, l'île de Ndzuani est celle avec l'IPH le plus élevé, ce qui s'explique principalement par la proportion élevée d'adultes analphabètes et l'accès très limité à l'eau potable.

Tableau 2
Indicateur de pauvreté humaine (IPH) par île (1995)

Niveau	Ensemble	Ndzuwani	Mwali	Ngazidja
Probabilité de décès avant 40 ans	20,6 %	22,2 %	20,7 %	19,2 %
Adultes analphabètes (15 ans et +)	62,7 %	73,2 %	58,8 %	54,1 %
Population privée d'accès à l'eau potable	95,0 %	98,8 %	78,3 %	94,1 %
Enfants de -5 ans souffrant d'insuffisance pondérale	18,0 %	18,2 %	16,1 %	19,8 %
IPH	49,1 %	56,0 %	45,6 %	49,1 %

(Source : RNDH, PNUD, 2001)

Les manifestations nutritionnelles de l'insécurité alimentaire chez l'enfant

La malnutrition est une des conséquences les plus graves de l'insécurité alimentaire, reflétant non seulement une alimentation insuffisante en quantité et en qualité mais aussi un accès trop limité aux services essentiels de base, tels que les services de santé, l'eau potable, l'assainissement.

D'une manière générale, la situation nutritionnelle est caractérisée par la malnutrition chronique, l'anémie par carence en fer, la carence en iode et l'avitaminose A qui affecte la santé et le développement des groupes les plus à risque, dont les enfants de 0-5 ans et les femmes enceintes et allaitantes, causant une grave morbidité et une mortalité maternelle et infantile élevée. Les principales causes sont surtout un apport alimentaire insuffisant et de qualité médiocre, avec un apport protéique insuffisant, entraînant des maladies récurrentes, auxquelles il faut ajouter des pratiques alimentaires inadéquates liées à des traditions culinaires difficiles à modifier, une faible proportion d'aliments riches en iode et en fer et des conditions d'hygiène déficientes.

"La faim est devenue chronique car, dans une famille, on peut trouver une dizaine de personnes et une seule personne qui travaille. Elle n'arrive pas à assumer la charge. Avoir un kg de riz par jour est difficile. Les jeunes ne travaillent pas et les problèmes ne font qu'empirer d'un jour à l'autre. Nous ne mangeons pas convenablement en quantité et en qualité".

Homme âgé, Village défavorisé, Ngazidja (Propos recueillis dans EPP, 2002)

L'état nutritionnel des enfants de moins de cinq ans est très critique dans l'ensemble des trois îles comme le montre le tableau 3 : l'insuffisance pondérale était de 26% en 2000, le retard de croissance de 42% et l'émaciation de 12%.

Tableau 3
Indicateurs nutritionnels
chez les enfants de moins de 5 ans aux Comores et par île en 2000

Indicateur	Mwali	Ndzouwani	Ngazidja	Comores
Proportion d'enfants accusant une insuffisance pondérale	39,1 %	36,5 %	19,8 %	26,3 %
Proportion d'enfants accusant un retard de croissance	35,0 %	51,6 %	38,9 %	42,3 %
Proportion d'enfants accusant une émaciation	24,2 %	10,3 %	10,4 %	11,5 %

Source : Enquête MICS, 2000.

La prévalence de la malnutrition chez les enfants selon chacun de ces indicateurs dépasse considérablement les niveaux attendus dans une population bien nourrie et en bonne santé. Une autre enquête récente, "Enquête démographique et de santé aux Comores" réalisée par le Centre national de documentation et de recherche scientifique (CNDRS) portant sur 921 enfants de moins de 3 ans, confirme le niveau élevé de malnutrition. Selon cette enquête, 34 % des enfants souffraient de malnutrition chronique dont plus d'un tiers sous une forme sévère. Le niveau de prévalence est huit fois plus élevé entre 12 et 23 mois (48 %) qu'à moins de 6 mois (6 %), ce qui peut s'expliquer par la conjonction de nombreux facteurs, notamment le sevrage réalisé dans de mauvaises conditions, le bas niveau d'instruction des mères, l'insalubrité du milieu de résidence, la non disponibilité des aliments, la nourriture inadéquate et les conditions de vie précaire.

Insécurité Alimentaire et Vulnérabilité

L'importance de l'alimentation chez les enfants ne saurait être sous-estimée car ses implications au niveau d'une communauté sont vastes tant au niveau social qu'économique. Un enfant mal nourri est plus affecté qu'un autre par les maladies et, en conséquence, réclame plus de soins qui peuvent s'avérer extrêmement coûteux du point de vue humain et financier. En outre, la maladie est une cause en soi de malnutrition, compromettant l'absorption de nutriments par les enfants, les faisant tomber dans un cycle vicieux de santé précaire et de sous-alimentation. Une mauvaise nutrition, qui se manifeste sous diverses formes de carence en aliments nutritifs, est responsable de l'anémie qui affaiblit les ressources en capital humain. Elle débilite tant intellectuellement que physiquement les enfants en pleine croissance. Ces mêmes enfants, qui sont frappés de malnutrition chronique, grandissent et deviennent des adultes

privés de la force et des compétences pour travailler de façon productive. Ceci se traduit par une réduction en termes de gains potentiels, avec un impact négatif au niveau du ménage et de la communauté, entravant le développement du pays tout entier.

Les faits observés démontrent clairement qu'une plus grande disponibilité en substances nutritives fondamentales, tels que les calories, les protéines, le fer et la vitamine A dans les régimes alimentaires des enfants permettrait de réduire la morbidité ainsi que la mortalité infantile. Selon l'EDS de 1996, la malnutrition serait responsable à plus de 43 % de la mortalité infanto-juvénile. Moins du quart de ces 43 % serait attribuable à une malnutrition grave, les trois quarts restants étant une conséquence directe de la malnutrition modérée, ce qui montre l'importance de ne pas la négliger

Tableau 4
Évolution des indicateurs¹ de sécurité alimentaire entre 1996 et 2000 :
comparaison entre les Comores et d'autres pays

Indicateur	Année	Comores	Madagascar	Cap-Vert	Haiti	Seychelles	Sources
Population (en milliers)	1996	505	13 718	392	7 336	76	Banque Mondiale
	2000	558	15 523	441	7 959	81	
PIB / Habitant (\$ US)	1996	1 597	794	3 994	1 436	6 962	Banque Mondiale
	2000	1 597	840	4 862	1 467	7 000	
Disponibilité énergétique alimentaire moyenne par habitant (DEA en kcal / jour)	1996	1 851	2 003	3 094	1 901	2 381	FAO
	2000	1 753	2 007	3 278	2 056	2 432	
Proportion de céréales, racines et tubercules dans les DEA	1996	505	13 718	392	7 336	76	Banque Mondiale
	2000	558	15 523	441	7 959	81	
Pourcentage de la population sous-alimentée	1996	505	13 718	392	7 336	76	Banque Mondiale
	2000	558	15 523	441	7 959	81	

¹L'indicateur développé par la FAO permet de comparer la situation des Comores avec celles d'autres pays qui présentent des points communs en termes de localisation géographique (Madagascar, Seychelles) ou de contraintes auxquelles ils doivent faire face (insularité, population réduite, niveau du PIB) pour un certain nombre d'indicateurs liés à l'IAV. Les données présentées dans le tableau 7 comparent la situation aux Comores à celle du Cap-Vert qui est aussi un petit pays insulaire, est dépourvu d'un potentiel agricole significatif et comporte un nombre élevé de travailleurs émigrés dont les transferts contribuent à augmenter le pouvoir d'achat des ménages restés sur place. Quant à Haïti, son PIB par habitant est comparable à celui des Comores, c'est un pays dont les transferts des travailleurs émigrés jouent un rôle également important dans l'économie nationale.

Une alimentation inadéquate avec une consommation élevée de féculents et des aliments de mauvaise qualité et insalubres



La malnutrition est attribuable à l'accès réduit à l'alimentation imputable aux conditions économiques des ménages mais aussi à l'ignorance des besoins alimentaires.

L'éducation nutritionnelle permettrait de réduire la malnutrition dans des proportions importantes, contribuant à diversifier la consommation et à assurer la présence d'aliments qui apportent les nutriments de base essentiels. D'autres éléments importants à considérer sont : l'amélioration de la qualité nutritionnelle de l'aliment, les pratiques et habitudes alimentaires la répartition des aliments au sein du ménage, et enfin de l'état de santé. Les pratiques alimentaires ne suivent pas les règles et normes de base admises. Même si l'allaitement maternel est encore largement pratiqué par la majorité des mères (98 %) pendant une durée relativement longue, sa

conduite n'est pas satisfaisante, selon le rapport sur le diagnostic des problèmes alimentaires et nutritionnels effectué en 1999. La plupart des aliments utilisés sont des aliments riches en féculents, donc trop fibreux. Les modes de préparation culinaire font que les bouillies ou les purées à donner aux nourrissons ne leur profitent guère. Ces bouillies n'ont pas toujours la densité énergétique requise, parce que trop diluées.

Quant à la qualité des denrées alimentaires achetées en général sur les marchés publics, elle est généralement médiocre. Certains aliments sont en contact avec des rats et des insectes (céréales, etc.) alors que d'autres (poisson, lait, etc.) sont exposés à la contamination bactérienne, parasitaire et à la putréfaction, ce qui augmente les risques d'intoxications alimentaires.

Les disponibilités alimentaires au niveau national sont insuffisantes pour couvrir les besoins de la population

Globalement et indépendamment des sources d'information, les disponibilités alimentaires sont insuffisantes pour couvrir les besoins de consommation de la population et instables dans le temps, avec un accroissement de la production nationale insuffisant pour compenser la croissance de la population (2,3% pendant les années 1990). Le déficit chronique n'est pas toujours compensé par les importations.

Les besoins sont estimés par la FAO à 2 160 calories par jour et par personne. L'examen de l'évolution des disponibilités énergétiques alimentaires reprise au tableau 5 indique que, sauf pour 1995, elles ont été en deçà des besoins. Durant la période 1992-2000, les disponibilités énergétiques moyennes se sont situées à 82 % par rapport aux normes établies (EBC, 1995).

La production nationale couvre environ 60% des besoins énergétiques globaux avec la banane, les tubercules, légumineuses et fruits tropicaux qui constituent les produits vivriers de base. Les efforts consentis pour augmenter la production nationale après l'adoption de la politique agricole et de développement rural en 1994 n'ont pas eu le résultat attendu, bien que des progrès sont enregistrés dans la production maraîchère et les produits de la pêche.

Tableau 5
Evolution des disponibilités énergétiques alimentaires (DEA) par personne et par jour en Kcal, entre 1992 et 2000

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	92 - 00
DEA / produits locaux (kcal)	891	997	829	1187	1174	1151	1549	1128	1116	1111
DEA / produits importés (kcal)	674	809	751	973	755	796	390	657	567	708
DEA totales (kcal)	1564	1786	1580	2160	1928	1947	1939	1785	1682	1819
% des importations dans DEA totales	43	45	48	45	39	41	20	37	34	39
% DEA / besoins de 2160 kcal	72	83	73	700	89	90	90	83	78	84

Source : Direction de la statistique

La quasi-totalité du riz, qui constitue plus de la moitié des repas, est importée. Les apports protéiques, relativement faibles, proviennent de la petite production locale de bovins, d'ovins/caprins et de poisson, et en partie des importations alimentaires. Celles-ci contribuent à 40% environ des besoins énergétiques, représentant 28% de la valeur totale des importations. Pour la période 1992-2000. L'indice des prix à la consommation pour l'ensemble des aliments a augmenté d'à peine 6 % entre 1996 et 2001, tandis que le prix du riz a augmenté de plus de 60% pendant la même période.



La situation s'est détériorée depuis le Sommet Mondial de l'Alimentation en 1996

L'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans se serait également considérablement détérioré depuis 1991, selon les trois indicateurs sélectionnés: l'insuffisance pondérale est passée de 14% en 1991 à 26% en 2000, le retard de croissance de 21% à 42% et l'émaciation de 4% à 12% durant la même période.

Enfin, selon des estimations de la FAO, le pourcentage de la population qui est sous-alimentée est passé de 51 % à 60 % pendant la période 1990-1992 à 1998-2000. Cela signifie que le nombre de personnes souffrant de sous-alimentation aux Comores est passé ces dix dernières années de 230 000 à 345 000 sur une population estimée à 575 000 en 2000.

Tableau 6
Evolution des indicateurs nutritionnels
chez les enfants de moins de 5 ans aux Comores et par île en 1991, 1996 et 2000

Régions Années Indicateurs	Mwali			Ndzouwani			Ngazidja			Comores		
	1991	1996	2000	1991	1996	2000	1991	1996	2000	1991	1996	2000
Proportion d'enfants accusant une insuffisance pondérale	16,2	30,6	39,1	17,7	32,7	36,5	10,6	18,9	19,8	13,9	25,8	26,3
Proportion d'enfants dont l'insuffisance pondérale est sévère	5,1	9,7	16,0	7,1	11,9	14,7	2,5	4,0	4,9	4,6	7,9	8,7
Proportion d'enfants accusant un retard de croissance	17,6	27,8	35,0	24,2	41,6	51,6	18,2	27,6	38,9	20,6	33,8	42,3
Proportion d'enfants dont le retard de croissance est sévère	9,6	5,6	16,5	18,3	19,8	33,9	10,4	8,8	19,5	12,4	13,4	23,4
Proportion d'enfants accusant une émaciation	3,0	16,7	24,2	3,5	10,1	10,3	3,5	5,2	10,4	3,5	8,3	11,5
Proportion d'enfants dont l'émaciation est sévère	0,7	4,2	12,7	1,2	2,0	3,3	1,2	1,6	3,0	1,1	2,0	3,9

Source : Enquête sur l'état nutritionnel des enfants de 2 ans, 1991 ; Enquête Démographique et santé, 1996 ; Enquête MICS, 2000.

QUI SONT LES VICTIMES DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ?

Dix principaux groupes ont été identifiés comme étant victimes de l'insécurité alimentaire sur la base de l'EBC de 1995 et des travaux ultérieurs.

Les ménages sans emploi ou dépendant de sources de revenu précaires et peu productives

L'emploi est un déterminant très important de l'insécurité alimentaire avec une incidence de la pauvreté qui varie selon les groupes socio-économiques. Les ménages les plus touchés par la pauvreté sont ceux qui dépendent d'un emploi peu productif dans l'agriculture traditionnelle.

Selon les travaux réalisés par le PNUD/BIT², on peut distinguer trois groupes :

- Le premier groupe rassemble les agriculteurs de subsistance pour lesquels l'incidence de la pauvreté est la plus répandue, regroupant les agriculteurs-pêcheurs (avec une incidence de la pauvreté de 62 %), ceux qui pratiquent différentes cultures de subsistance tout en assurant une transformation des produits agricoles (58 %) et les producteurs de céréales (55 %).
- Le deuxième groupe comprend des ménages avec une incidence de pauvreté située entre 40 et 45%, regroupant les producteurs de cultures de rente et d'élevage (45 %), les inactifs (41%) et les indépendants du secteur informel (39 %).
- Le troisième groupe inclut des ménages avec salariés et chômeurs avec une incidence de pauvreté comprise entre 25 et 35%.

L'incidence de la pauvreté monétaire chez les agriculteurs-éleveurs est supérieure à la moyenne nationale. Elle concerne plus de 60 % de ces ménages alors que l'incidence nationale est de 47% (Direction de la statistique). Un certain dualisme semble prévaloir toutefois entre, d'une part, les agriculteurs de rente associant éventuellement l'élevage et, d'autre part, les agriculteurs vivriers, avec un clivage qui correspond partiellement à ce dualisme, entre d'une part ceux qui ont accès à la terre et d'autre part ceux qui n'y ont pas accès. La terre apparaît comme un actif important susceptible de renforcer la capacité de résistance des individus face à l'insécurité alimentaire.

Les ménages avec un grand nombre de dépendants

Les Comores accusent une forte natalité, avec plus de cinq enfants en moyenne par femme. Les ménages pauvres comptent en moyenne 7,3 personnes alors que la moyenne nationale est de 6,3. Les personnes appartenant à un ménage avec un rapport de dépendance élevé sont particulièrement vulnérables à l'insécurité alimentaire.

La dimension moyenne des ménages est relativement comparable selon le milieu. L'incidence des structures familiales est peu différenciée entre les zones urbaine et rurale. De même, la dimension des ménages varie peu selon les îles. Par contre, on observe une structure familiale significativement différente à Ndzuani, avec une plus grande proportion de ménages monoparentaux (12 %) et nucléaires (51 % contre environ 30 % dans les autres îles), et une plus faible incidence de la famille traditionnelle élargie (37%).

Dans l'ensemble du pays, un titulaire de revenu fait vivre 3,3³ personnes en milieu urbain et 2,7 personnes en milieu rural.

² PNUD / BIT, *La pauvreté aux Comores : concepts, mesure et analyse, 2000.*

³ Le taux de dépendance est calculé par rapport au statut des individus en faisant le rapport entre, d'une part, les inactifs, les chômeurs et les enfants qui n'ont pas de revenu et, d'autre part, l'ensemble des autres individus qui ont un revenu (PNUD/BIT, 2000).

Les foyers monoparentaux gérés par les femmes

Une des caractéristiques importantes de la nuptialité est la forte mobilité conjugale sous-tendue par une grande instabilité des unions. C'est dans l'île de Mwali que l'on note la plus forte instabilité des unions avec plus de 61 % des unions contractées qui se concluent par un divorce.

En ce qui concerne les ménages gérés par les femmes, leur pauvreté monétaire apparaît comparable à celles des ménages gérés par les hommes. Ceci pourrait s'expliquer par le maintien de liens étroits avec les membres de la famille qui ont migré à l'étranger. La vulnérabilité de ces ménages est toutefois beaucoup plus forte, due notamment au niveau d'instruction très faible des femmes qui contribue à une exclusion plus grande du marché du travail, des emplois plus précaires, un chômage plus élevé que les hommes et une plus grande

difficulté d'accès à la terre liée à la culture.

Les femmes à la tête des ménages tirent principalement leurs ressources de l'agriculture, représentant 41 % du total (77 % des femmes travaillent dans l'agriculture) et des transferts (41%). La précarité plus grande des ménages agricoles gérés par une femme dans le milieu rural de Ndzuwani s'explique probablement par le fait que les femmes ont une plus grande difficulté d'accès à la terre dans cette île.

L'importance du rôle de la femme dans l'alimentation du ménage est illustrée par une incidence de la malnutrition moindre dans les ménages parentaux gérés par les femmes, ce qui s'explique par le fait que les femmes tendent à affecter en priorité la nourriture aux enfants⁴, les enfants étant servis avant leur mère.

Les personnes ayant des besoins spéciaux ou une capacité insuffisante de subvenir à leurs besoins

Les personnes les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire sont, à l'instar de la situation constatée dans d'autres pays, celles ayant des besoins spéciaux ou une capacité insuffisante de subvenir à leurs besoins propres non compensés par une prise en charge par la famille : les femmes enceintes et allaitantes, les enfants de moins de dix ans, les femmes veuves ou divorcées, les personnes âgées et les handicapés.

Les femmes enceintes et allaitantes

Les femmes enceintes et allaitantes ont des besoins nutritionnels accrus et leur état requiert des soins de santé spécifiques. Lors d'un atelier régional d'analyse causale des problèmes nutritionnels organisé conjointement par la FAO, l'OMS, l'UNICEF et des ONG dans l'île de Ndzuwani en novembre 1999, il est apparu que l'alimentation de la femme qui a accouché est très riche dans les 40 jours après la naissance car elle reçoit de la nourriture de la part de toute la famille. Le mauvais état nutritionnel des femmes serait plutôt dû à l'épuisement de l'organisme de la femme par les grossesses rapprochées.

Nombreuses sont les mères qui n'ont pas accès aux soins de santé modernes non seulement pour des raisons financières mais également parce qu'elles sont souvent éloignées des structures sanitaires, surtout dans les zones rurales. Selon les données de l'EDS réalisées aux Comores en 1996, il est estimé que 57% des femmes accouchent en dehors de toute formation sanitaire. De plus, les données du MICS-2000 ont montré que 38 % d'entre elles accouchent avec l'aide de personnes non qualifiées, certaines sans aucune aide. Cette même enquête fournit un taux de 517 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes.

Les femmes qui présentent de graves problèmes nutritionnels

L'EDS de 1996 met en avant l'ampleur et la gravité des problèmes nutritionnels des femmes âgées de 15 à 49 ans. L'enquête montre que 4% d'entre elles présentant une taille inférieure à la taille moyenne critique comprise entre 140 et 150 cm et 10% environ présente un indice de masse corporelle inférieur aux normes internationales, ce qui signifie que ces femmes sont sous-alimentées. La situation est plus sévère en milieu rural (12 % des femmes) qu'en milieu urbain (5 %). Une petite taille résulte souvent d'une malnutrition chronique durant la petite enfance. Les bébés issus des mères atteintes de malnutrition chronique ont le plus souvent un faible poids à leur naissance, donc moins de chance de survie.

⁴ Ahmed Mohamed Ahmed : Diagnostic des problèmes alimentaires et nutritionnels en RFI des Comores, décembre 1999.

Les enfants de 0-5 ans

Selon l'enquête EDS de 1996, plus de 40 % des décès des enfants de moins de cinq ans seraient à attribuer à la malnutrition. Cette relation de cause à effet n'est pas toujours clairement perçue. Lors de l'atelier conjoint de la FAO, l'OMS, l'UNICEF et de certaines ONGs, il est apparu que la malnutrition aiguë et sévère n'était pas réellement perçue comme ayant une relation avec l'alimentation. Toutefois une croyance répandue parmi la population indique que les enfants allaités par les femmes enceintes souffriraient de malnutrition.

Le problème de la malnutrition est plus répandu en milieu rural où l'on trouve le plus d'enfants de moins de cinq ans accusant un retard de croissance, soit 45 % contre 32 % en milieu urbain (Enquête MICS 2000). La même enquête a permis de constater que plus de 27 % des enfants de moins de cinq ans avaient un poids à la naissance inférieur au seuil critique de 2500 g.

Seulement 27 % des enfants en dessous de 10 mois bénéficient de l'allaitement maternel exclusif dans l'ensemble des trois îles, avec pour conséquence le risque que l'apport immunitaire précoce soit insuffisant mais surtout la prévalence élevée des affections diarrhéiques⁵ causées par l'ajout d'eau (plate ou sucrée) contaminée.

Il est important de souligner que le niveau d'instruction des mères influe sur l'état nutritionnel des enfants. Selon le MICS 2000, la malnutrition chronique est plus évidente chez les enfants dont les mères n'ont aucun niveau d'instruction que chez ceux dont les mères ont atteint le niveau primaire ou secondaire.

La prévalence de toutes formes de malnutrition est élevée pour toutes les catégories sociodémographiques. Aucune différence significative n'a été notée entre les filles et les garçons. L'âge des enfants les plus frappés semble être de 12 à 23 mois.

Les personnes âgées et les handicapés

Les personnes âgées et les handicapés sont placés au bas de l'échelle des revenus et leur sort est en grande partie déterminé par des liens de solidarité ou la force des liens familiaux, surtout celui des enfants. Elles souffrent davantage des difficultés d'accès aux services de base.

*"Vieillir sans avoir même l'âge de vieillir.
Tout ça à cause de la mise au monde de beaucoup d'enfants...
Quand ils trouvent quelque chose, ils me donnent!"*

Vieille femme, quartier défavorisé, Mwali

Les ménages ruraux avec un accès insuffisant à la terre

Les terres cultivables sont peu abondantes. La pression démographique contribue à les réduire davantage en conduisant à des occupations illicites de terres domaniales, des défrichements intensifs des forêts et des pratiques culturales (brûlis) favorisant l'érosion sur les sols en pente.

En matière de structure des exploitations agricoles, la dernière analyse effectuée en 1987 indique que l'exploitation moyenne type regroupait sept à huit personnes et disposait de trois ou quatre parcelles d'une superficie unitaire de 60 ares chacune. Le nombre d'exploitations agricoles était estimé entre 40 000 et 50 000 réparties à raison de 60 % à Ngazidja, 35 % à Ndzuwani et 5 % à Mohéli⁵.

Le système foncier n'est pas clairement réglementé. Les métayers et les locataires n'ont aucune garantie d'utilisation des terres occupées. Cette situation concerne beaucoup plus les agriculteurs qui ont émigré d'une île à l'autre. Si les conflits fonciers ne conduisent pas à des affrontements, ils conditionnent les pos-

sibilités de développement agricole en freinant les investissements des exploitants aussi bien à des fins productives que de protection des sols contre l'érosion.

L'appropriation des trois-quarts des terres se fait par héritage; au fil des générations, ces lopins de terre se morcellent en petits champs dont la superficie n'est pas capable de nourrir la famille qui se trouve ainsi dans la précarité et l'insécurité alimentaire. Les agriculteurs vendent souvent leurs terres pour financer l'émigration à l'étranger⁶.

L'enquête sur les perceptions du bien-être et de la pauvreté (EPP) qui a eu lieu en 2002 rapporte les priorités de la population en ce qui concerne l'agriculture : redistribuer les terres, améliorer la qualité des terres, aménager les terres sur les pentes, introduire de nouvelles techniques et créer des emplois qui peuvent générer des revenus permettant l'achat des terres agricoles.

La SRP prône une réforme du cadre foncier afin de favoriser le développement agricole.

⁵ FAO / Banque mondiale, *Opérationnalisation de la stratégie du secteur principal*, mai 2002.
⁶ Nailane M'Hadji: *Sécurité alimentaire et nutrition*, UNICEF, 1999.

Les ménages pauvres ne recevant pas de transferts de l'étranger

La Banque centrale estimerait à environ 29 % la part du revenu des ménages qui provient des transferts de l'étranger. L'enquête EBC de 1995 n'indiquait que 9,7 % mais, sur la base d'expériences acquises dans d'autres pays concernant l'estimation des transferts durant les enquêtes EBC, ce chiffre est très probablement sous-évalué.

Les profils des groupes les plus touchés par l'insécurité alimentaire identifiés lors de séminaires SICIAV organisés au niveau national et au niveau de chaque île en 2001 :

- les enfants de moins de cinq ans ;
- les femmes enceintes abandonnées par le mari,
jeunes filles enceintes exclues de la famille,
femmes allaitantes,
femmes veuves et divorcées chefs de famille monoparentale ;
- les handicapés et personnes âgées ;
- les ménages agricoles et ouvriers agricoles ;
- certains fonctionnaires ;
- les jeunes de 6 à 18 ans ;
- les familles nombreuses (12 à 16 personnes) avec plus de 5 enfants ;
- les pêcheurs artisanaux équipés de pirogues traditionnelles ;
- les marchands ambulants

OÙ VIVENT LES PERSONNES TOUCHÉES PAR L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ?

L'insécurité alimentaire et la pauvreté sont plus répandues en milieu rural

L'insécurité alimentaire et la pauvreté touchent toutes les zones du pays de manière significative mais sont plus prononcées en milieu rural. Des études conduites en 1999 montrent qu'aux Comores 69 % de la population rurale vivaient en dessous du seuil de pauvreté.

Au niveau des îles, il existe un fort différentiel de la pauvreté entre zones rurales et zones urbaines: environ 64% et 54% de personnes sont pauvres respectivement dans les zones rurales et urbaines de Ndzuwani. Pour Mwali, ces pourcentages sont de 60 % et 44 % et pour la Grande Comore ils sont de 35-31 %. En termes géographiques, la plus grande précarité relative se trouve à Ndzuwani (61 % des ménages), puis à Mwali

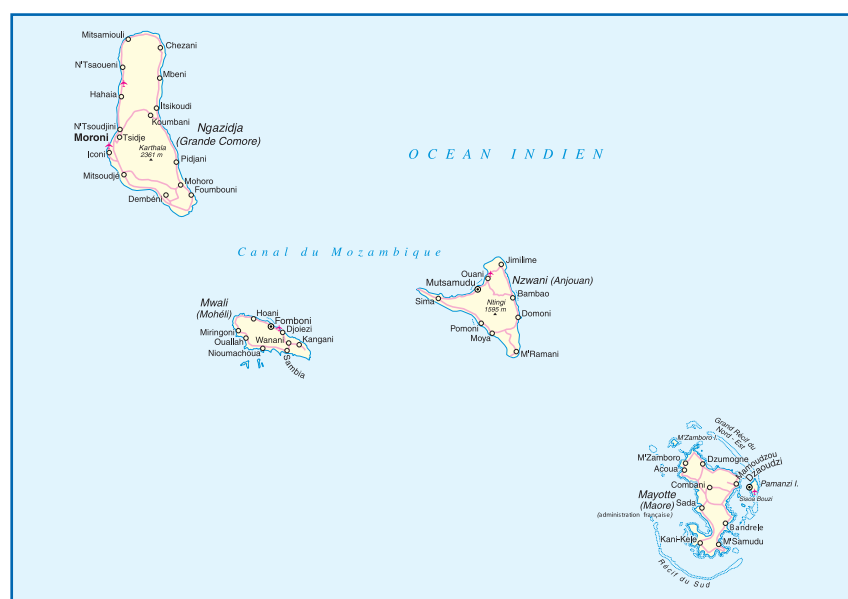
(56%) et à Ngazidja (34 %)⁸.

Les populations urbaines, et en particulier les jeunes au chômage qui ont un faible niveau d'instruction, sont également touchées par l'IAV et la pauvreté.

Des disparités sensibles apparaissent non seulement entre les différentes îles mais également entre les zones rurales ou urbaines sur chacune des îles. Les ménages de Ngazidja ont moins de chance d'avoir un faible niveau de vie comparativement à ceux qui habitent Ndzuwani et Mwali. En effet, l'examen des données relatives à la pauvreté et à sa répartition spatiale indique que ce sont ces îles de Ndzuwani et de Mwali qui sont les plus marquées par l'IA.

Incidence de la pauvreté

Zones	Mwali	Nduwani	Ngazidja
Zone rurale	60 %	64 %	35 %
Zone urbaine	44 %	54 %	34 %
Moroni			28 %



⁸ La pauvreté aux Comores : concepts, mesures et analyses, PNUD/BIT, 2000 et rapport FAO/Banque mondiale Opérationnalisation de la stratégie du secteur principal, mai 2002.



Ndzwanani

A Ndzwanani, en 1995, plus de 64 % de la population rurale étaient pauvres, celle urbaine est surtout localisée à la périphérie des villes.

L'encadré 1 offre l'exemple typique d'un ménage touché par l'insécurité alimentaire. Il s'agit d'un ménage du village de Koni Djo-djo considéré parmi les plus pauvres de l'île. Le cas de Thouene montre bien les choix difficiles auxquels doivent faire face les personnes vulnérables à l'insécurité alimentaire, ainsi que les nombreuses contraintes qui sont leur lot de tous les jours.

Encadré 1 : La situation de Thouene, pêcheur à Ndzuanani



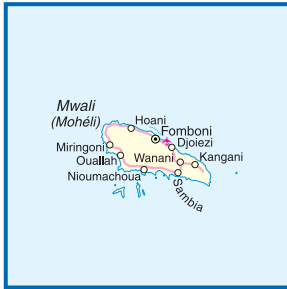
Thouene et sa famille habitent à Koni Djo-djo, dans le centre de l'île de Ndzwanani, à une vingtaine de kilomètres de Mutsamudu, la capitale. Le village est considéré parmi les plus pauvres de l'île. On peut y observer plusieurs cas de malnutrition. Le village est situé dans une zone de production vivrière d'auto-subsistance. La production est peu diversifiée, se limitant au manioc, à l'igname, au coco et à la banane.

Thouene est un pêcheur sur la côte nord-est de l'île de Ndzwanani. Il fait ce métier depuis environ dix ans. Son père était agriculteur, mais a eu beaucoup de problèmes, ce qui a convaincu Thouene de gagner sa vie autrement. Il a appris le métier de la pêche en aidant des amis. Il a fini par construire sa propre pirogue. Thouene commence son travail chaque jour à six heures du soir et y reste jusqu'à sept ou huit heures du matin. En général, la pêche donne un bon rendement, lorsque la météo lui

permet de sortir, ce qui n'est pas souvent le cas pendant la saison des pluies. De ses prises, il garde le nécessaire pour sa famille et vend le reste au village. Le marché de la région est trop loin pour lui permettre d'y vendre le produit de sa pêche. Les bonnes journées, il vend une vingtaine de kilos qui lui rapportent environ 12 000 FC. Mais, les bonnes journées sont rares. Il possède aussi un bovin, ce qui lui permet également de vendre du lait.

Thouene vit avec sa femme, ses sept enfants et la sœur de sa femme qui est orpheline. Sa femme cultive un peu, mais pas suffisamment pour nourrir ce foyer de dix personnes. Il s'agit ici de la deuxième femme de Thouene, sa première femme est encore à sa charge. En moyenne, la famille de Thouene dépense 750 FC par jour pour la nourriture. Elle n'a pas les moyens de s'offrir plus d'un repas par jour (le soir). Un repas typique se compose de bananes, de pommes de terre et d'ambrevades. Ils achètent du riz seulement quand les moyens le lui permettent. S'il y a trop peu de nourriture, les enfants ont la priorité.

Les autres localités de Ndzwanani où l'on retrouve la majorité de la population pauvre, avec une forte probabilité de rencontrer les personnes souffrant de l'IAV, sont : Jimlimé, Ouzini, Outsa (Gandzalé et Salamani), la presque-île de Sima, le Nyoumakélé, Pomoni et Lingoni.



Mwali

Dans les zones rurales de Mwali, on estime en 1995 que 60 % des personnes vivaient en dessous du seuil de pauvreté bien que cette île dispose, plus que les autres, de bonnes terres agricoles. Ainsi, ces personnes ne parviennent pas à combler leurs besoins alimentaires minimaux pour pouvoir mener une vie active. Dans les villages de Ndrodroni, de Barakani, Mbatsé, Hamavouna, Wallah I, Wallah II et de Siriziroudani, les producteurs manquent de moyens (surtout de transport) pour assurer la commercialisation de leurs produits vivriers, se protéger contre les prédateurs qui détruisent une grande partie de leurs récoltes, sans

compter l'espace disponible pour les pâturages qui se réduit de plus en plus⁹.

L'encadré 2 présente un cas des épreuves que doivent surmonter les mères pauvres et comment cela affecte leur famille. Dans les milieux urbains de Mwali, on compte 44 % de pauvres qui résident dans certains quartiers de Fomboni dont Kanaléni, Stade " Mattoir ", Dargoubé et dans d'autres de Nyoumachoua. Dans ces quartiers, l'insécurité alimentaire s'observe à travers les problèmes nutritionnels qui affectent les enfants de moins de cinq ans, et les femmes enceintes et allaitantes.

Encadré 2 :

Le quotidien de Fatima Daoud, agricultrice à Mwali



Fatima est originaire de Ndzuwani. La pauvreté sur l'île de Ndzuwani a mené sa famille, comme tant d'autres, à s'établir à Mwali quand Fatima était encore très jeune. Depuis, ses parents sont retournés à Ndzuwani mais Fatima est restée à Mwali avec son mari, Ali, originaire de Mwali. Ali est en fait son troisième mari. Elle s'est d'abord mariée à 18 ans, puis une seconde fois, mais son second mari est décédé peu de temps après le mariage. Elle est maintenant avec Ali depuis 7 ans et ils ont eu quatre enfants ensemble. De ses deux premiers maris, elle en a eu six dont trois habitent toujours avec elle. Le premier est né quand elle avait environ 19 ans. Fatima ne connaît pas son âge actuel, mais estime qu'elle doit avoir la quarantaine. Il y a deux ans, la naissance de son dixième enfant a nécessité une intervention chirurgicale suite à des complications. L'hôpital l'a alors convaincue d'accepter une ligature des trompes.

Le nombre important de dépendants dans le ménage pose des problèmes alimentaires et de santé. Un autre souci tient à ce que son habitation, construite en terre (argile) et paille, doit être régulièrement reconstruite par son mari. Le mari de Fatima travaille comme aide-maçon. Ce travail n'est pas régulier et ne permet pas de gagner des revenus suffisants pour couvrir les besoins alimentaires quotidiens. Fatima compte surtout sur les produits qu'elle parvient à produire du lopin de terrain qu'ils ont autour de leur maison. Elle cultive principalement la courge, le manioc et la banane, selon la saison. Fatima part souvent à la recherche d'igname sauvage qui se trouve facilement partout sur l'île. Un repas typique pour le ménage entier consiste en 2 ou 3 kilos de riz avec des feuilles de manioc accompagnés de ce qui est disponible dans le jardin. Elle troque également les produits de son jardin contre du riz et du coco. De temps en temps, la famille se permet de manger du poisson, mais la viande est hors de leur portée. En général, elle ne prend qu'un repas par jour, le soir. Pendant la journée, les enfants mangent ce qu'ils trouvent ici et là. Fatima s'inquiète souvent de perdre la récolte de son petit champ ou que celui-ci soit envahi par un animal. Fatima a allaité chacun de ses enfants pendant au moins un an. Tous ont également été vaccinés, mais ils connaissent régulièrement des problèmes de santé, comme le paludisme et la diarrhée. Certains ont des problèmes d'allergie et un des enfants est muet. Mais une visite chez un médecin ou à l'hôpital coûte 1 000 FC et Fatima évite donc ces examens médicaux trop chers. Elle ne reçoit aucune aide de sa famille et s'inquiète du bien-être de ses enfants, en particulier, de la qualité de leur alimentation. Le Kwashiorkor est une affection sérieuse et répandue à Mwali. Elle résulte d'une alimentation déséquilibrée (riche en glucides mais pauvre en protéines), ce qui est probablement le cas dans le ménage de Fatima. Cette affection augmente le risque de maladies et le taux de mortalité. Cela affecte également le développement mental des enfants et, partant, leurs résultats à l'école. A l'âge adulte, les effets accumulés de malnutrition peuvent aboutir à une productivité réduite du travail. L'insécurité alimentaire, conséquence de la pauvreté, en devient alors un de ses déterminants. C'est le cercle vicieux auquel n'échappe pas le ménage de Fatima.

⁹ Mohamed Bacar Dossar: Programme spécial pour la sécurité alimentaire - composante analyse des contraintes, août 1999.



Ngazidja

A Ngazidja, même si la situation apparaît meilleure par rapport à Ndzuwani et à Mwali, le pourcentage de ménages pauvres (34 %) traduit cependant la gravité de l'insécurité alimentaire. La pauvreté sur Ngazidja est importante et se rencontre dans les milieux ruraux (35 %), dans les milieux urbains dans une moindre mesure (31%) et à Moroni (29%). L'ampleur de l'insécurité alimentaire se manifeste à travers des formes de malnutrition constatées surtout chez les enfants de moins de cinq ans et chez les femmes en âge de procréer. Sur

Ngazidja, plus du tiers des enfants, soit 38 %, souffrent d'un retard de croissance et 18 % sont sévèrement atteints par ce type de malnutrition.

En ce qui concerne l'émaciation qui reflète l'impact actuel des fortes variations saisonnières liées à la disponibilité ou non des aliments ainsi qu'à la fréquence des maladies aiguës au niveau des ménages, les prévalences mesurées sont de l'ordre de 10 % pour la forme modérée. Quant à l'insuffisance pondérale, un indicateur qui permet de suivre les changements survenus dans le temps, elle concerne 18 % des enfants de Ngazidja.

"Nous avons du mal à trouver

les meilleurs moyens de faire disparaître la pauvreté.

Par exemple, nous pratiquons de nos jours la même pêche

le même élevage et la même agriculture que nos ancêtres. Ils sont au stade artisanal"

Homme âgé, village défavorisé, Ngazidja. (Propos recueillis dans EPP, 2002)

On constate des écarts très significatifs suivant le milieu de résidence. Les ménages résidant en milieu rural comme dans les autres îles du pays, éprouvent des difficultés énormes à assurer leurs besoins alimentaires qui permettraient à chacun de leurs membres de mener une vie saine et potentiellement active, donc de demeurer dans un état de sécurité alimentaire relative. La situation est devenue grave car les techniques n'ont pas suffisamment évolué pour rendre la terre, la pêche et l'élevage plus productifs.

Des poches de pauvreté s'observent dans les localités de la région de Dimani (Idjikoundzi) caractérisée par un relief accidenté qui se prête mal à une agriculture moderne ou, en tous cas, productive. L'état du réseau routier engendre des coûts importants d'approvisionnement et de distribution des produits alimentaires. D'autres concentrations de pauvreté se trouvent dans le Hamanvou; et à Oichili. Certains villages manquent de rejets pour créer de nouvelles plantations de bananiers car la cercosporiose du bananier a détruit les récoltes en 1999 et les pêcheurs ont un accès difficile à la mer, sans compter le manque d'intrants agricoles et de pêche¹⁰. Dans ces régions, on ne voit pratiquement pas d'étalages de produits vivriers le long des routes. Il existe aussi des zones de pauvreté dans le sud-est (Pidjani et autres villages environnants), dans certains villages du sud-ouest et dans le Pimba, dans les localités hautes des cantons de Mboinkou et d'Hamahamet au nord. On en dénombre également dans le nord-ouest, notamment à Domoni ya Mboini, Koua ya Mboudé, Vouvouni, Ndzaouzé, Ntsadjéni, Twayifa et Pidjani, Wémani et Batsa. En zone urbaine, les ménages pauvres sont surtout concentrés aux alentours de la capitale, dans les quartiers tels que de Caltex, Bacha, Mboueni, et Magoudjou. L'encadré 3 présente le cas d'un ouvrier urbain, Mohammed, un "boutrier" traditionnel travaillant au port de Moroni, qui vit chaque jour face à la vulnérabilité et à l'insécurité alimentaire car il ne dispose pas d'une source de revenu stable.

¹⁰ Mohamed Bacar Dossar: Programme spécial pour la sécurité alimentaire - composante analyse des contraintes, août 1999.

Encadré 3 : Mohammed, ouvrier au Port de Moroni, Ngazidja



Mohammed se présente au port de Moroni chaque jour pour décharger, avec son équipe, les boutres à quai. Les boutres sont des barges traditionnelles de bois utilisées pour le transbordement des produits importés aux Comores, depuis les gros navires jusque sur les quais. Le port de Moroni n'a en effet qu'un seul quai de 80 mètres de long et profond de 4,50 m. Tous les bateaux de plus gros tonnage doivent donc décharger leur cargaison sur les boutres depuis un mouillage en pleine mer. Les chargement et déchargement sont partiellement effectués manuellement par les boutriers.

Une journée de travail typique de Mohammed commence vers huit heures du matin et dure à peu près douze heures. Il est payé selon le volume que son équipe transporte. Les équipes, au nombre de trente personnes, sont payées 1500 FC

par tonne (équivalent à environ trois dollars américains). Une cargaison moyenne est d'environ 90 tonnes. En une semaine de travail, Mohammed gagne en moyenne 5000 FC.

Mohammed loue une chambre à Moroni qu'il partage avec d'autres boutriers et qui lui coûte environ 1000 FC par semaine. Son village, Mandza Mbounde, est à quelques heures de la capitale en taxi brousse et il n'y retourne que lorsqu'il n'y a pas de travail au port. Sa femme et ses huit enfants y vivent dans la maison qu'il a construite. C'est une maison en paille. Sa femme contribue au revenu du ménage en cultivant un champ et en vendant les quelques surplus.

En général, Mohammed ne peut pas se permettre plus d'un repas par jour et celui-ci est constitué principalement de riz et de légumes. Manger de la viande quotidiennement est au-dessus de ses moyens. Sa famille partage les mêmes habitudes alimentaires. La majeure partie du budget familial est consacrée à l'alimentation. Une part relativement importante du budget concerne les soins de santé de sa famille. Mohammed souffre souvent de problèmes de santé à cause de la poussière qu'il respire en travaillant au port, particulièrement quand il décharge du ciment. La troisième dépense en importance, selon Mohammed, se porte sur l'achat de matériel scolaire pour les enfants. Ses enfants ne vont pas tous à l'école, il n'en a pas les moyens. Lui même n'a pas été scolarisé.

Il fait ce métier depuis très longtemps, ayant commencé quand il avait moins de 20 ans. A présent, les boutriers n'ont pas d'assurance maladie. Les accidents de travail ne sont pas rares et les boutriers travaillent à leur propre risque.

POURQUOI UNE GRANDE PARTIE DE LA POPULATION EST-ELLE AUJOURD'HUI AFFECTÉE PAR L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ?

L'instabilité politique crée des conditions défavorables à la définition et à la mise en place d'action cohérente et concertée pour une croissance économique soutenue

Depuis son indépendance en 1975, le pays a été constamment agité par des remous politiques dans un contexte de déclin économique et d'appauvrissement de la population. En 1997, une crise politique a ébranlé l'archipel ; depuis cette date, les Comores ont connu une situation politique tourmentée par un certain nombre de crises majeures qui ont déterminé et/ou conditionné la mise en place du nouveau cadre institutionnel :

- la première est une crise séparatiste née de la sécession de l'île de Ndzuwani qui a autoproclamé son "indépendance" et instauré "l'Etat d'Anjouan", ce qui a sérieusement déstabilisé son économie fragile et contribué à détériorer les conditions de vie de ses habitants ;
- la seconde est une crise institutionnelle avec, en 1999, la prise du pouvoir par l'armée, la suspension de la constitution de 1996 et la dissolution de toutes les institutions, le Chef d'Etat-major assumant les fonctions de Chef de l'Etat ;
- la troisième est une crise identitaire puisque l'irrédentisme de Ndzuwani a brisé les fondements de la nation comorienne et les bases de la République comorienne.

Il faudra attendre presque quatre ans pour que les Comoriens se mettent d'accord sur un nouveau cadre institutionnel. Selon la Constitution de 2001 qui régit ce nouvel ensemble, et qui a été approuvée par 70 % de la population, le pays porte la dénomination d'Union des Comores et constitue une République au sein de laquelle chaque île jouit d'une large autonomie et dispose de sa propre constitution, sauf pour les relations extérieures, la monnaie, la religion, la défense extérieure et les symboles nationaux.

Au niveau de l'Union, le pouvoir exécutif est exercé par le Président de l'Union alors qu'au niveau de l'île, il est dévolu au Président de l'île.

L'encadré 4 fait le point sur le cadre politique et institutionnel en mutation

Encadré 4 : Chronologie des événements politiques aux Comores depuis l'indépendance

- **6 juillet 1975**
Déclaration unilatérale d'indépendance de Ngazidja, Ndzuwani et Mwali.
Mayotte décide de rester sous administration française.
- **8 juillet 1975**
Ahmed Abdallah est élu comme premier Président du pays.
- **3 août 1975**
Coup d'Etat par le Front national uni.
- **2 janvier 1976**
Ali Soilihi arrive à la tête du gouvernement.
- **1977**
Première Constitution des Comores créant une République démocratique laïque et sociale.
- **12 mai 1978**
Coup d'Etat avec l'appui de mercenaires, menés par Bob Denard.
- **22 octobre 1978**
Election de Ahmed Abdallah comme Président.
- **1978**
Deuxième Constitution mettant l'accent sur le fédéralisme et instituant la République fédérale islamique des Comores (RFIC).
- **24 octobre 1982**
Révision de la Constitution qui crée la Direction générale des impôts.
- **26 novembre 1989**
Assassinat du Président A. Abdallah.
- **1990**
Election de Said Mohamed Djohar ; reconnaissance de l'existence officielle des partis politiques.
Création de 27 partis politiques.
- **7 juin 1992**
Référendum sur la troisième Constitution des Comores.
- **Septembre 1995**
Nouveau coup d'état par les mercenaires.
- **Octobre 1995**
Retour de M. Djohar au pouvoir, jusqu'aux élections prévues en 1996.
- **Mars 1996**
Mohamed Taki Abdoukarim est élu Président des Comores.
- **20 octobre 1996**
Référendum approuvant la quatrième Constitution préconisant une démocratie multipartite et la liberté d'expression. Elle élargit les pouvoirs présidentiels et réduit la possibilité d'évolution de nouveaux partis, ainsi que les possibilités pour les îles de prendre des décisions politiques hors du cadre de la fédération.
- **Juillet 1997**
Les îles Ndzuwani et Mwali annoncent leur sécession de la République.
- **Novembre 1998**
Mort du Président Taki. Intérim assuré par Tadjidine Ben Said Massoude, qui nomme Abbas Djoussouf comme Premier ministre.
- **23 avril 1999**
Les accords d'Antananarivo, présidés par l'OUA, sont signés par Ngazidja et Mwali, mais non par Ndzouwani qui veut d'abord consulter les habitants de cette île.
- **30 avril 1999**
Coup d'Etat et prise du pouvoir par le Colonel Azali Assoumani qui se proclame à la fois Président, Premier ministre et Ministre de la défense.
- **6 mai 1999**
Charte constitutionnelle énonçant que chaque île est placée sous l'autorité d'un gouverneur nommé par le Chef de l'Etat.
- **26 août 2000**
Signature des accords de Fomboni entre Ngazidja, Ndzuwani et Mwali.
- **17 février 2001**
Signature à Fomboni de l'Accord cadre de réconciliation
- **Décembre 2001**
Référendum de la nouvelle Constitution de l'Union des Comores
- **Juin 2002**
Investiture du Colonel Azali Assoumani comme premier Président de l'Union des Comores.
- **14 et 23 mars 2004**
Législatives des îles autonomes
- **18 et 25 avril 2004**
Législatives de l'Union des Comores.

Sources : Rapport national sur le développement humain, 2001, PNUD, Comores. Intelligence Economic Unit, 2002.



Sans stabilité politique, il ne peut y avoir de croissance économique. Sans croissance économique qui favorise l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la population sans exacerber les inégalités sociales et menacer la cohésion sociale, il ne peut y avoir de réduction de la pauvreté ni de développement humain durable. De ce fait, la crise politique est une contrainte majeure à la mise en œuvre d'un véritable programme susceptible d'améliorer la sécurité alimentaire.

Il existe une corrélation forte entre la croissance économique et la pauvreté et, selon une étude réalisée en 2000 par le PNUD et le BIT basée sur la croissance négative qui prévaut aujourd'hui aux Comores, plus de 90% des ménages auront un niveau de bien-être inférieur au seuil de pauvreté en 2015.

Selon le Rapport national sur le développement humain aux Comores de 2001 (Tableau 9), on estimait en 1970 que 64 % des ménages étaient pauvres pendant que sur la période, de 1960 à 1975, la croissance économique par tête était négative au taux de -2,6 % par an. En 1980, l'incidence était de 45 % des ménages, soit une réduction de près d'un tiers depuis 1970. Sur période, notamment entre 1976 et 1980, la politique de développement mise en œuvre dans le cadre du Plan quinquennal intérimaire de développement 1978-82 engendrait une croissance économique par tête de 2,5 %. Entre 1981 et 1989, la croissance par tête n'était plus que de 0,8 % et l'incidence de la pauvreté remontait à 53 %. Quelques années plus tard, en 1995, l'incidence se réduisait à nouveau pour atteindre 47 % des ménages, malgré la croissance négative (-1,2 %) ; ceci grâce à la réduction des inégalités résultant du programme d'ajustement structurel. Il semblerait que la récession économique, apparue depuis 1996 au taux de -1,9 %, ait à nouveau accru l'incidence pour atteindre 53 % des ménages. Si cette situation devait se poursuivre, les taux d'incidence passeraient à 63 % en 2005 et à 73 % en 2010.

L'économie comorienne est caractérisée par la prédominance du secteur agricole et du commerce. Malgré une faible croissance et une augmentation rapide de la population, le PNB réel par tête, qui s'élevait à 163 dollars EU pour la période 1960-75, est cependant passé à 228 dollars EU en 2000, à cause notamment des transferts provenant des comoriens vivant à l'étranger, ce qui signifie une hausse d'environ 37 % pendant que le PIB a baissé de 14 %.

Tableau 7
Taux de croissance et incidence de la pauvreté

Période	Taux de croissance par tête	Année	Incidence
1960 - 1975	-2,4 %	1970	64 %
1976 - 1980	2,6 %	1980	45 %
1981 - 1989	1,2 %	1989	53 %
1990 - 1995	-1,9 %	1995	47 %
1996 - 1999	-2,1 %	1999	53 %
2000 - 2005 (*)	(-1,9 %)	2005	63 %
2006 - 2010 (*)	(-1,9 %)	2010	73 %

(*) Projection au taux moyen de décroissance par tête de la période 1990 - 1995

Source PNUD 2001.

Les ressources en devises sont précaires

Plusieurs études ont démontré que les petits états insulaires étaient très vulnérables lorsqu'ils ont une base de produits exportés moins diversifiée, des coûts de transport et de fret plus élevés, réduisant leur compétitivité et renchérissant leurs importations alimentaires. C'est particulièrement le cas aux Comores où les infrastructures portuaires ne permettent pas l'accostage de navires de fort tonnage, ni le débarquement mécanisé du fret.

Aux Comores, les recettes en devises, reposent sur les exportations de trois produits d'origine agricole (la vanille, le girofle et l'essence d'ylang-ylang) et sur les transferts des travailleurs immigrés, surtout ceux qui vivent en France. En ce qui concerne l'exportation des produits de rente, les Comores sont en compétition avec d'autres pays comme Madagascar et l'Indonésie qui pratiquent des prix très concurrentiels. Bien que la vanille reste la principale source en devises de l'économie comorienne (43 % de la valeur des exportations), la valeur des exportations de vanille fluctue beaucoup d'une année à l'autre pour les raisons suivantes :

- la vanille comorienne n'est pas compétitive car les coûts de production restent élevés par rapport aux concurrents ;
- la filière n'a pas atteint un degré d'intégration suffisant pour garantir une distribution équitable de bénéfices entre les différents acteurs. Il manque de plus une structure de prix national négociée au sein et entre les différents acteurs de la filière ;
- les crédits pour la campagne d'achat sont accessibles seulement aux exportateurs ;
- pendant la période de mévente, certains producteurs s'orientent vers des solutions alternatives tout aussi lucratives (petit élevage, maraîchage) ;
- la taille des parcelles est très réduite ;
- il n'y a pas de système fiable de contrôle de la qualité.

La rentrée de devises par les transferts venant des travailleurs émigrés est particulièrement importante à Ngazidja. A court terme, si les transferts sont source de stabilité, ils pourraient, à long terme, se fragiliser car les travailleurs étrangers ont tendance à réduire leurs transferts d'argent dans le pays d'origine au fur et à mesure qu'ils s'intègrent dans leur pays d'adoption.

Il existe sans doute un potentiel non négligeable pour le tourisme à condition que la situation politique se stabilise de manière durable et que soient mises en place des infrastructures adéquates, qui s'accompagne de mesures d'incitation aux investissements.

Le secteur agricole est insuffisamment productif

Pendant la période 1990-1995, le gouvernement comorien a été contraint de mettre sur pied un programme d'ajustement structurel visant à une réduction des dépenses dans le secteur public et les services sociaux tout en essayant de remettre l'économie sur les rails. Dans ce cadre, des réformes ont été introduites en 1991 identifiant comme prioritaires les secteurs agricole et rural. Cependant, si ces réformes ont permis de relancer temporairement les exportations, les cultures de rente restent pénalisées par les coûts élevés de production. De plus, les importations n'ont pas diminué et les produits locaux ne se sont pas substitués aux produits importés.

A la fin des années 90, l'agriculture a continué de fournir, comme dans les années 70 et 80, l'essentiel de l'emploi (70 %), la quasi-totalité des exportations (96 %) et elle contribue à la formation du PIB pour environ 40 %. La croissance du secteur est faible voire stagnante puisque ces pourcentages n'ont pas varié depuis 25 ans (40 % dans les années 1980-85 à 64,8% dans les années 1995-99)¹¹, ce qui illustre l'appauvrissement des populations rurales. Il faut toutefois souligner que ces données sont issues de la

dernière enquête statistique datant de 1987. La situation devrait s'améliorer rapidement avec la tenue prochaine du recensement agricole (voir encadré 5).

On distingue deux catégories principales de systèmes d'exploitation agricole: les exploitations des "Bas" situées dans les zones d'altitude inférieure à 600 m, et celles des "Hauts" d'altitude supérieure à 600 m. Les zones de basse altitude sont réservées aux systèmes culturaux associant sur une même parcelle: une strate arborée où domine le cocotier et le giroflier; une strate intermédiaire occupée par le bananier; une strate inférieure affectée aux cultures d'exportation en association avec les productions vivrières. Ces systèmes occupent 55 000 ha, soit 48 % de la superficie agricole, fournissent la quasi-totalité de la production de vanille et environ 75 % de la production vivrière.

On assiste à un morcellement des parcelles cultivées, conséquence de la densité démographique. Les outils sont rudimentaires, l'emploi d'intrants est très limité et les rendements sont faibles. A 80 %, cette agriculture est dirigée vers la satisfaction des besoins familiaux en produits alimentaires.

Encadré 5 : Recensement Général de l'Agriculture

Disposer d'informations fiables et à jour sur le secteur agricole est crucial pour orienter les décisions non seulement en matière de planification agricole mais aussi pour la formulation des politiques de sécurité alimentaire et de pauvreté, étant donné le rôle central joué par l'agriculture.

La seule enquête sur la structure du secteur agricole date de 1987 et les quelques données récentes disponibles proviennent d'estimations subjectives des vulgarisateurs agricoles qui ne disposent pas de méthodologie définie. La situation devrait s'améliorer très prochainement suite à la décision du Gouvernement de tenir le premier Recensement Général de l'Agriculture et de mettre en place un Système Permanent de Statistiques agricoles, avec l'assistance technique et financière de la FAO. Le recensement permettra de disposer des données de base dès 2005 sur :

- La population agricole
- Les habitudes culturelles
- Le mode de faire valoir des terres
- Les surfaces cultivées et les productions des différentes cultures
- L'utilisation des terres, des inputs, du matériel et de l'outillage agricoles
- L'effectif des animaux élevés
- Le crédit agricole

Le recensement enquêtera auprès de 1824 exploitations agricoles dans le pays. Il ne couvrira ni les grands centres urbains ni les cultures maraîchères. Le Système Permanent de Statistiques Agricoles collectera régulièrement des données sur la production, la productivité, les spéculations, etc. auprès de 12 ménages sentinelles dans 200 villages.

¹¹ PNUD, *Système du Coordonnateur résident: Analyse commune de la situation de développement de l'Union des Comores, février 2002.*

L'agriculture est caractérisée par deux types de production : les cultures de rente et les cultures vivrières et maraîchères

Les cultures de rente

La vanille, l'ylang-ylang et le girofle constituent les cultures de rente. La vanille constitue en valeur les exportations les plus importantes

Pour l'ylang-ylang (huile essentielle utilisée pour les parfums), la production annuelle est de 80 à 90 tonnes, soit environ 70 % de la demande mondiale estimée à environ 110 tonnes. En 1997, la vente à l'export de l'essence a rapporté près de 700 millions de FC et en 1999, la valeur a été de 1 143 milliards de FC, soit une hausse de 63 % sur l'année précédente ce qui permet au pays d'en être le plus grand producteur au monde¹² ; cependant, la déforestation effrénée pour satisfaire les besoins en bois utilisé pour la distillation de cette essence fait courir un grave danger sur le plan environnemental.

La quantité de girofle exportée en 1996-97 a quasiment doublé, passant de 822 millions de tonnes à 1 582 tonnes mais cette culture, dont 90 % proviennent de Ndzuwani, a souffert de la situation politique et d'une récolte exagérée en 1999 qui aurait endommagé les arbres, ce qui a entraîné une baisse de la production en 2000.

Ces trois cultures représentaient 96 % en valeur des exportations globales du pays en 2000. Cependant, si elles représentaient 31 % de la production agricole en 1990, elles ne représentent actuellement pas plus que 15 %.

Des efforts sont entrepris pour l'amélioration des produits d'exportation, notamment la vanille et l'ylang, dans le cadre du financement Stabex.

Les cultures vivrières et maraîchères

Les cultures vivrières (maïs, patate douce, manioc, bananes, tomates) sont essentiellement destinées à l'autoconsommation (80 %) et font l'objet d'une commercialisation limitée. Elles constituent la base de l'alimentation mais n'apportent que 40% des apports énergétiques de la population. La croissance de la production vivrière étant inférieure à la croissance démographique, cette sous-production est insuffisante pour couvrir les besoins alimentaires ; en outre, elle doit faire face à des contraintes endogènes telles que la diminution progressive des surfaces cultivables, la surexploitation des sols, la déforestation et le morcellement des parcelles.

La part de la production locale dans la consommation alimentaire continuera à diminuer avec le temps, principalement à cause :

- de la croissance de la population qui est supérieure à la croissance de la production ;
- l'accessibilité des denrées alimentaires locales ;
- des habitudes alimentaires qui ont changé au profit des produits importés, notamment le riz considéré plus facile à préparer ;
- des techniques culinaires non diversifiées.

La stratégie de développement agricole de 1994 qui plaçait la sécurité alimentaire en tant que résultat de la croissance agricole, n'a pas été mise en œuvre. Il en a résulté, entre autres, l'abandon des produits locaux au profit d'autres produits importés. Ceci augmente ainsi la dépendance du pays par rapport aux importations de produits alimentaires, comme le riz et la farine de froment qui prennent de plus en plus de place dans la diète alimentaire des Comoriens:

La production maraîchère se situe entre production vivrière et culture de rente. Elle représente de plus en plus un secteur à fort potentiel qui mériterait d'être développé à travers des investissements dans l'équipement agricole et les engrais qui augmenteraient leur productivité. Elle est souvent l'apanage des femmes résidentes à proximité de la ville qui veulent diversifier leurs activités pour pouvoir faire face aux dépenses du ménage. Une hausse des revenus tirés des ventes de ces produits par les femmes se traduit par une hausse des taux d'épargne et rend la période de soudure, qui va de décembre à avril, moins difficile. Beaucoup soulignent l'importance de donner accès à des programmes de micro finance.

La propension à consommer le riz importé est aussi de plus en plus forte en raison du coût de la ration journalière qui est inférieur de moitié, voire du tiers, du coût d'une ration de produits vivriers de la production locale pour un ménage rural comme urbain.

Les produits alimentaires importés (riz, farine de blé, viande et poissons, produits laitiers, sucre, huiles) ont un apport de 42 % (voir tableau 8)

La capacité du pays à couvrir ses besoins alimentaires par la production interne se réduit d'année en année, occasionnant ainsi l'augmentation des importations alimentaires. Actuellement on assiste à certaines importations de produits vivriers frais qui, en l'absence de contrôles sanitaires stricts aux frontières, risquent d'introduire des maladies des plantes.

¹² FAO / Banque mondiale: Opérationnalisation de la stratégie du secteur principal, mai 2002.

Tableau 8
Contribution des principaux produits couramment consommés
aux disponibilités alimentaires par personne et par an en Kg (période 1992-2000).

Principaux produits vivriers	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	92 - 00
Bananes	38	37	40	38	38	35	42	29	28	36
Tubercules	102	100	96	95	95	93	98	73	72	13
Légumineuses	15	15	15	16	16	16	3	12	12	13
Poissons	14	14	17	18	16	16	15	14	14	16
Oeufs	10	10	9	9	9	8	9	6	6	8
Fruits	6	6	6	6	6	6	13	5	5	5
Viandes + Volailles	3	3	3	2	2	3	5	2	2	3
Lait	2	2	2	2	2	2	4	1	1	2
Légumes	4	3	4	4	4	3	3	3	3	3
Riz	45	58	53	75	54	60	49	49	37	53
Total des produits disponible courants	239	248	245	265	242	242	241	194	180	220
% Riz	19	23	22	28	22	25	20	25	20	24
% Tubercules	43	40	39	36	39	38	41	38	40	39
% Bananes	16	16	17	16	16	15	17	15	12	14

Source : Direction de la statistique

La pêche

La pêche côtière occupe 6 % de la population active; elle emploie 9 000 pêcheurs et génère 32 000 emplois indirects. La pêche traditionnelle se fait en pirogues à balanciers mus par des rames et oblige les pêcheurs à se limiter aux zones immédiatement proches des côtes.

Ces dernières années, on a vu la motorisation progressive des embarcations, ce qui a permis une augmentation significative des captures.

Les dernières estimations de la Direction générale de la pêche indiquent qu'entre 15 000 et 20 000 tonnes de poissons ont été capturées en 2000, mais si ce secteur a graduellement augmenté pendant les années 90, il reste en dessous de ses capacités. Les ressources halieutiques exploitables sur les eaux comoriennes sont estimées à 36 000 tonnes par an dont 16 000 tonnes (48 % des ressources) seraient accessibles à une pêche artisanale et 20 000 tonnes à une pêche industrielle. Ce secteur, cependant souffre de pertes importantes en raison de

l'absence d'infrastructures de conservation et d'une mauvaise organisation de la filière, or il est indéniable qu'en organisant mieux la filière, on pourrait réorienter les activités pour placer l'effort de pêche vers le large et ainsi augmenter les captures.



L'élevage

L'élevage dont le potentiel, tant pour la production de viande que laitière, se fonde sur un cheptel relativement important (estimations entre 174 400 et 234 000 têtes) C'est l'activité agricole qui est confronté aux problèmes d'espace et d'alimentation. Avec la croissance des terres mises en culture, les zones pastorales sont de plus en plus réduites. En outre les problèmes sanitaires, les disponibilités alimentaires et la faible technicité des éleveurs sont des obstacles majeurs au développement du secteur.

Les maladies du cheptel bovin survenues ces derniers temps ont réduit significativement le nombre et le potentiel de ce cheptel. Ceci accroît encore la non disponibilité de source locale de protéine animale et aggrave la pauvreté des paysans privés de ce capital.

Le régime foncier est peu favorable à l'agriculture

Selon la Direction de la statistique, les terres exploitables à des fins agricoles sont estimées à environ 110 000 hectares (soit les deux tiers du territoire). Les terres cultivables non encore exploitées sont estimées à 32 000 hectares et sont localisées sur Ngazidja et Mwali.

La superficie cultivable sur Ndzuwani s'étend actuellement aux dépens des zones forestières et sur des terres marginales plus fragiles à l'érosion. Au niveau de Ngazidja, les terres encore disponibles nécessitent un travail d'épierreage important, de fertilisation et de mise en place de dispositifs anti-érosifs. Le problème de déforestation se pose à Mwali et devient de plus en plus préoccupant.

On dénombre entre 40 000 et 50 000 exploitations agricoles réparties à raison de 60 % à la Grande Comore, 35 % à Ndzuwani et 5 % à Mwali. La taille des exploitations agricoles est d'environ 1 à 2 hectares en moyenne pour une famille de sept à huit personnes. En se rapportant aux densités de la population, et en tenant compte des domaines appartenant aux grands propriétaires et aux sociétés, l'unité de production par personne varie d'une île à l'autre, mais reste en dessous de 0,26 hectare. La taille moyenne des exploitations cache cependant des disparités importantes à l'intérieur de chaque île dans la mesure où on dénombre quelques grands propriétaires alors que certains ménages n'ont pas accès à la terre. Sur l'île de Ndzuwani, on estime que 20 % des ménages sont sans terre cultivable.

L'accès à la terre comme facteur de production se pose comme une contrainte majeure au développement de l'agriculture aux Comores (tableau 9). L'acquisition de la terre s'opère le plus souvent par l'achat et/ou l'héritage.

Le système foncier est très confus, et il est difficile de distinguer et de maintenir les terrains domaniaux en tant que tels et ceux servant de réserve pour les habitants des localités rurales. En outre, la situation foncière actuelle se caractérise par une insécurité juridique, résultante de la

complexité du droit foncier comorien qui voit la juxtaposition de différents droits: droit coutumier, droit musulman et droit civil.

Tableau 9
Accès de la population rurale à la terre selon les îles et au niveau national aux disponibilités alimentaires par personne et par an en Kg (période 1992-2000).

	National	Ndzuwani	Mwali	Ngazidja
Population rurale	64,2 %	37,5 %	73,3 %	77,7 %

Enquête EPP, 2002

L'immense majorité des propriétés paysannes et des terres de réserves communautaires relève du droit coutumier et n'est sanctionnée par aucun acte ou titre officiel de propriété. Il en résulte une situation d'insécurité permanente de l'exploitant qui, de ce fait, ne fait aucune mise en valeur durable. Cette situation confuse, cause d'incertitude, constitue un facteur déterminant de l'IAV dans l'ensemble des trois îles, sans compter qu'elle ne favorise pas l'augmentation de la productivité. L'insécurité foncière empêche donc la prise d'initiative favorable à l'investissement pour la mise en valeur intensive et la préservation des ressources naturelles

Aux défaillances du régime foncier se greffe le problème de la pression démographique sur les terres, ainsi la superficie cultivable ne fait que diminuer alors que 75 % des comoriens résident en milieu rural. Ceci est particulièrement visible à Ndzuwani, où la surpopulation et la géographie restreignent les surfaces des terres agricoles disponibles, que le problème d'insécurité foncière est le plus grave. Les domaines fonciers les plus propices à l'agriculture appartiennent à des familles urbaines et à une société importante, alors que 20 % des exploitants agricoles ne possèdent aucune parcelle. Un grand nombre d'agriculteurs de cette île sont des ouvriers agricoles dont la permanence de l'emploi dépend des propriétaires terriens.

En dépit de ressources limitées, l'agriculture comorienne offre un potentiel économique non négligeable de contribution à la lutte contre la pauvreté. Les possibilités de diversification de la production agricole sont réelles ainsi que le potentiel de la pêche et du cheptel et les technologies d'amélioration sont non seulement disponibles mais facilement assimilables par le paysan comorien.

La faible productivité actuelle des cultures peut sans doute être améliorée, mais le potentiel de développement de la production vivrière ne permet pas d'envisager que le pays puisse réduire sensiblement sa dépendance par rapport aux importations alimentaires, compte tenu de l'accroissement démographique. Si l'on ajoute à la faible productivité actuelle de l'agriculture et à son potentiel limité de développement le fait que l'agriculture comorienne se fait en cultures pluviales, on réunit un premier facteur déterminant de l'insécurité alimentaire aux Comores, sur le plan des disponibilités.

Les produits alimentaires locaux coûtent cher

L'Union des Comores dispose actuellement d'un nombre restreint de bateaux d'une capacité moyenne de 25 tonnes pour effectuer le transport entre les îles. La contrainte se situe aussi bien au niveau du volume disponible que de la vitesse à laquelle le transport s'effectue qu'au niveau de l'irrégularité des horaires. A cela s'ajoute les mauvaises conditions qui prévalent dans le transport des marchandises, la chaleur, les vols, qui causent des pertes importantes estimées à environ 10 % de la valeur des biens transportés.

Par ailleurs le réseau routier durant la saison des pluies à Mwali est impraticable et la faible fréquence des liaisons maritimes et aériennes inter-îles constitue un handicap majeur au niveau des circuits de distribution. Les prix élevés des produits locaux sur les marchés urbains sont non seulement liés au surcoût de transport à l'intérieur des zones de production et entre les îles - 25 % du prix de revient - mais aussi aux taxes prélevées par les gouvernements des îles et les préfectures qui sont de l'ordre de 30 % du prix de revient. Ces taxes n'ont pas de fondement légal jusqu'à présent ¹³.

"Les stratégies à utiliser, c'est que le ménage ou la personne doit travailler. Pour sortir de la pauvreté, on doit créer plusieurs activités".

Vieille femme, village défavorisé, Ngazidja
(Propos recueillis dans EPP, 2002)

"La faim est devenue chronique car, dans une famille, on peut trouver une dizaine de personnes et une seule qui travaille. Elle n'arrive pas à assumer la charge.. "

Homme âgé, village défavorisé, Ngazidja
(Propos recueillis dans EPP, 2002)

Ces surcoûts et taxes pénalisent les échanges inter-îles et entravent la compétitivité des produits vivriers locaux. Le prix des produits vivriers et du poisson à Moroni revient au double des prix pratiqués à Mwali et à environ une fois et demie ceux pratiqués à Ndzuwani. La valeur des taxes sur le commerce inter-îles est

supérieure au coût du fret et l'impact se répercute directement sur le pouvoir d'achat des ménages.

Le fait que la plupart des produits alimentaires de première nécessité consommés sont importés et que les Comores sont éloignées des principaux marchés mondiaux et des principales routes maritimes entraîne des coûts de transport élevés. Des perturbations sérieuses survenant sur ces lignes maritimes peuvent retarder les importations alimentaires, entraînant des fluctuations de prix et contribuant à l'insécurité alimentaire des plus pauvres. La double insularité du territoire national réduit le déplacement des personnes et des produits, pénalisant la compétitivité de l'économie comorienne

Le chômage est largement répandu

Le chômage et le sous emploi constituent les principaux déterminants de la pauvreté. Le chômage concerne surtout les jeunes âgés de moins de 25 ans (18 % des jeunes hommes et 20 % des jeunes femmes) qui ont un certain niveau d'instruction (34 % des chômeurs ont atteint le premier cycle du secondaire)¹⁴. C'est d'ailleurs à Ngazidja, et surtout à Moroni, que le chômage frappe ces jeunes sans travail (34 et 36 %).

Au niveau national, le taux de chômage de ces moins de 25 ans est environ le double de celui qui prévaut pour les plus de 30 ans. Alors que le taux de chômage des 12 ans et plus était de 10 % pour l'ensemble du pays en 1995, il atteignait 21% dans la ville de Moroni. Dans cette même ville, il était de 48 % en 1995 pour les 15-19 ans contre seulement 10 % pour ceux qui avaient entre 30 et 34 ans.

Cette exclusion du marché du travail fragilise l'ensemble de la société et s'explique par la faiblesse du secteur productif et l'inadéquation de la formation technique des jeunes. Le fait que le chômage soit quasiment corrélé avec l'instruction incite à penser que le chômage des jeunes a plus un caractère permanent que transitoire.

Le rapport de dépendance global, c'est-à-dire le rapport entre, d'une part, le nombre d'adultes en âge de travailler et, d'autre part, le nombre d'enfants à charge de moins de 15 ans et les vieillards de plus de 64 ans, était de 99 % au recensement de 1991 avec une différence notable entre le milieu urbain (84%) et le

¹³ Cabinet Fivoarana, Etude sur les modalités d'acquisition et de gestion d'un bateau adapté au commerce vivrier inter-îles, Projet DECVAS, janvier 2001.

¹⁴ PNUD: Gouvernance, capital social et réduction de la pauvreté, Rapport national sur le développement humain, 2001.

milieu rural (106 %). Ce rapport est estimé à 93 % en 2001 et à 76 % en 2011, ce qui dénote une importante transformation de structure entre 2001 et 2011. Ces chiffres sont élevés étant donné la forte incidence du chômage et du sous emploi dans la population active.

Les services de base sanitaires sont insuffisants et difficiles d'accès

La croissance économique négative par tête d'habitant et l'amplification subséquente de la pauvreté ont détérioré les conditions de vie et rendu difficile l'accès aux services sociaux de base comme la santé ou l'eau potable, ce qui contribue à accentuer la vulnérabilité.

L'accès à des soins de santé de qualité et à l'eau potable en quantité suffisante est une préoccupation majeure pour près des trois quarts de la population comorienne.

Malgré l'engagement du gouvernement en matière de santé -réaffirmé dans le cadre du Plan de Développement Sanitaire, Perspectives an 2010, et les progrès réalisés au cours des vingt dernières années, la situation sanitaire du pays reste précaire. Les structures sanitaires sont mal équipées et des défaillances graves sont relevées au niveau de l'accueil et des qualités des soins.

Les moyens alloués sont trop limités. Au milieu des années 90, les dépenses publiques de santé s'élevaient à environ 9 % du budget de l'Etat, soit 2 % du PIB, dont la moitié était allouée aux hôpitaux, tandis que plus des deux tiers étaient absorbés par les dépenses en personnel. Dans ces conditions, la solidarité est amenée à jouer un rôle de premier plan dans l'accès aux soins de santé. D'ailleurs, l'enquête EBC de 1995 indique que les dépenses de santé des malades ont été assurées, dans près de 30 % des cas, par des personnes extérieures à la famille. Cette enquête montre également que les ménages comoriens consacrent environ 9 % de leurs ressources à la santé, avec 68 % de dépenses allouées aux médicaments.

En ce qui concerne l'eau potable, les ménages pauvres sont les plus handicapés en termes de non -accès à l'eau potable, d'installations sanitaires adéquates et d'habitat précaire.

La quasi-totalité des ménages comoriens (95 %) en sont dépourvus, surtout dans les zones rurales. Par exemple, la proportion de ménages n'ayant pas accès à l'eau potable est de 98 % pour les ménages pauvres et 89 % pour les ménages non pauvres. Près du tiers des ménages comoriens ne disposent pas d'installations sanitaires adéquates (38% en milieu rural). Ces mauvaises conditions d'accès à l'eau potable sont sources de transmission de nombreuses maladies.

"Les ménages pauvres essaient de se soigner. Par exemple, si quelqu'un a un cabris, il le vend pour envoyer son enfant à l'hôpital. S'il n'a rien, il laisse l'enfant mourir à la maison. On peut dire que la plupart des ménages pauvres n'ont pas accès aux soins de santé primaire".

Jeune femme, Mwali, zone rurale défavorisée (Propos recueillis dans EPP, 2002)

"Partout il y a de la pauvreté, mais ici c'est surtout la forte natalité des pauvres qui augmente la pauvreté.

Tu trouves des parents pauvres avec tant d'enfants dans l'espoir qu'un jour il y aura un ou deux parmi eux qui s'en sortiront pour rehausser la famille"

Jeune homme, quartier défavorisé, Ngazidja (Propos recueillis dans EPP, 2002)

Les catastrophes d'origine naturelle sont fréquentes

Les Comores se trouvent dans la zone de l'Océan indien où les cyclones sont fréquents (janvier à mars). En ce qui concerne le volcan Karthala, la dernière éruption, apparue sur son flanc ouest, date de 1977. La catastrophe avait eu une incidence sur l'écoulement qui avait ravagé les terres agricoles.

Les tornades se répètent chaque année à des périodes fixes, notamment durant la saison pluvieuse. Les dégâts sont considérables avec destruction des plantes, de l'habitat et du sol dont la surface est totalement érodée et la roche mère apparaît prématurément (padza).

La croissance démographique élevée exerce une forte pression sur les terres cultivables.

Les Comores sont l'un des pays les plus densément peuplés au monde et le faible niveau voire absence de croissance de l'économie comorienne n'a pu couvrir celle de la population.

Selon le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) qui a eu lieu en 1991, la population des Comores était de 453 184 habitants, dont 224 331 hommes et 228 853 femmes.

Le taux d'accroissement étant estimé à une moyenne annuelle de 2,7%¹⁵, la population actuelle serait donc approximativement de 576 000 habitants. Le RGPH de 1991 a indiqué qu'environ les trois-quarts vivent essentiellement en milieu rural, mais les projections prévoient une augmentation rapide de la population urbaine qui dépassera, d'ici 10 ans, d'au moins 10 % le pourcentage de 31 % de la population totale relevé en 1995. En 1991, on comptait aux Comores une densité moyenne d'environ 240 habitants au km². En 1999, elle était de 292 habitants au km² avec des variations géographiques importantes. Elle est actuellement de 552 hab/km² à Ndzuwani, de 235 hab/km² à Ngazidja et de 112 hab/km² à Mwali. Les conséquences de cette forte densité entraînent au niveau rural le morcellement des parcelles cultivées et l'augmentation des paysans sans terres à cultiver. La superficie moyenne des parcelles cultivées est de 0,25 hectare à Ngazidja, 0,21 hectare à Ndzuwani et 0,71 hectare à Mwali. Ce morcellement a des conséquences sur les rendements et le potentiel d'accroissement de la productivité. En outre, l'environnement est soumis à de fortes pressions de la part de la population pour les besoins de sa survie.

Les Comores sont un pays montagneux, avec seulement 48% des terres cultivables; en conséquence, on trouve de fortes concentrations de population sur les basses altitudes autour des plaines côtières et sur les premières pentes qui correspondent aux zones cultivables, comme à Ndzuwani par exemple, où la densité est la plus élevée alors que l'économie repose encore largement sur une agriculture de subsistance. Le Fonds des Nations Unies la population (UNFPA) estimait récemment qu'il y avait 398 habitants par hectare de terre arable, chiffre dépassé en Afrique par le Rwanda et l'Egypte seulement. En tenant compte du rythme d'accroissement de la population, ces densités sont estimées en 2011 à respectivement 133, 679 et 316 habitants au km² pour Mwali, Ndzuwani et Ngazidja.

Le manque de terres cultivables pousse un nombre croissant de comoriens vers les villes, Moroni, à Ngazidja, Mutsamudu à Ndzuwani et Fomboni à Mwali.



Certaines pratiques traditionnelles

Les traditions socioculturelles ont parfois un impact négatif sur les enfants en raison de privations alimentaires consécutives à une affectation prioritaire des ressources du ménage à des activités sociales: grand mariage, obligation de construire une maison d'habitation pour la fille qui se marie, comme l'exige la tradition du matriarcat. Les enfants sont donc parfois les victimes de ces privations de nourriture. A la malnutrition protéino-énergétique s'ajoutent les carences en micronutriments, notamment en iode (avec 14 % de goitre pour les enfants de 6 à 11 ans) et en vitamine A.

L'éducation

Les Comores n'ont pas de structures suffisantes dans le domaine de l'éducation. L'insatisfaction face aux écoles de l'Etat pousse les ménages à investir dans les écoles privées. Ces dépenses sont généralement élevées étant donné les faibles niveaux de vie de la grande majorité des Comoriens. De ce fait, elles constituent en quelque sorte un détournement de fonds qui auraient pu être alloués à l'alimentation.

¹⁵ A l'enquête démographique de 1996, le taux brut de natalité et le taux global de fécondité générale étaient estimés à 34 et 161 pour mille respectivement. L'indice synthétique de fécondité pour le pays était de 5,1 enfants par femme à l'Enquête démographique et de santé (EDS) de 1996, indice atteignant 6,4 à Ndzuwani contre "seulement" 4 enfants à Ngazidja. Le niveau de la fécondité varie non seulement d'une île à l'autre mais également en fonction du lieu de résidence et du niveau d'instruction de la femme. La fécondité est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain et la fécondité des femmes scolarisées est nettement inférieure à celles qui ne le sont pas.



QUE FAIRE
POUR REDUIRE
L'INSECURITE ALIMENTAIRE ?

LES PERSPECTIVES

A court terme, il est peu probable qu'il y ait une amélioration significative de la situation, indépendamment de la résolution ou non de la crise politique. En effet, les facteurs identifiés comme principaux responsables de l'insécurité alimentaire dans le chapitre précédent, tels que la faible productivité agricole, le régime foncier inadéquat, le manque d'accès aux services de base, ne sont susceptibles d'évoluer que dans le long terme, suite à une croissance économique soutenue. Le taux élevé de croissance de la population, de l'ordre de 2,7 % nécessite des changements massifs dans les services publics.

En ce qui concerne les recettes en devises, il est difficile de prédire si les Comores réussiront à augmenter leurs recettes en devises dans les années qui viennent, et donc à accroître les disponibilités alimentaires à travers l'importation, mais rien dans les documents d'analyse consultés dans le cadre de ce travail ne laisse entrevoir une diversification des sources de devises ou leur augmentation sensible, à court terme, sauf pour le tourisme qui pourrait se développer si la situation politique se stabilisait.

La diminution des recettes en devises poserait un problème dans le long terme. En effet, contrairement à d'autres pays du continent africain qui ne peuvent importer que ce que leurs disponibilités en devises leur permettent d'acheter, l'Union des Comores est membre de la Zone Franc, ce qui lui permet d'importer, même en cas de balance des paiements déficitaire. En effet, le Trésor français garantit la convertibilité du franc comorien. On peut imaginer, toutefois, qu'une balance des paiements structurellement déficitaire sur une longue période pourrait mettre en péril cette garantie du Trésor français. Une telle situation pourrait obliger le Gouvernement comorien (sous pression de la France) à dévaluer le franc comorien par rapport à l'Euro, renchérissant ainsi le prix des produits alimentaires importés, comme le riz, qui affecterait majoritairement les groupes les plus vulnérables.

Le niveau et la stabilité des recettes en devises sont cruciaux pour la sécurité alimentaire des Comores, étant donné que les importations alimentaires continueront à jouer un rôle important, et probablement accru, dans l'offre alimentaire. Les importations de riz, à elles seules, représentaient 18 % du total des importations en 2000 et constituaient le principal produit importé.

La question des transferts privés soulève beaucoup de discussions. Cet intérêt est justifié car les transferts des travailleurs comoriens à l'étranger constituent la première source de devises du pays et une proportion importante de la population en bénéficie. Non seulement ces transferts contribuent à réduire le déficit de la balance courante des paiements, et donc à assurer la capacité du pays à importer des produits alimentaires, mais ils permettent aussi à des milliers de ménages d'accéder aux aliments. Les transferts jouent donc un rôle important pour augmenter les disponibilités et faciliter l'accès à ces disponibilités.

La question est donc : cette source est-elle appelée à se tarir graduellement ou à prendre de l'ampleur ? Les estimations sur les montants actuels des transferts privés, incluant les transferts qui ne transitent pas par la Banque centrale, varient de 10 à 30 milliards FC. Les estimations partent du principe qu'il existe en France 40 000 ménages d'origine comorienne et que chaque ménage transfère chaque année environ 1 400 Euros, soit 56 millions Euros, ou un peu moins de 30 milliards FC¹⁶.

L'expérience passée des pays comme l'Italie, l'Espagne et les pays d'Afrique du Nord, a montré que les transferts diminuent au fur et à mesure que les travailleurs émigrés s'intègrent dans leur pays d'adoption. Les premières années, ils reviennent au pays en vacances, puis ils élèvent une famille, construisent une maison, prennent d'autres engagements financiers dans leur nouveau pays et finissent par réduire leurs transferts vers leur milieu d'origine. Bien sûr, le cas des transferts privés des Comoriens à l'étranger mériterait une étude plus approfondie afin de mieux appréhender leur comportement et d'en évaluer l'évolution dans l'avenir.

Pour maintenir le même niveau de transferts, il est donc nécessaire d'augmenter continuellement le nombre de travailleurs émigrés en Europe, ce qui paraît peu probable à la lumière des tendances de la politique européenne touchant l'immigration. On peut donc douter que la source de devises provenant des transferts des travailleurs émigrés prenne de l'ampleur au cours des prochaines années. Il est important de souligner le fait que ces transferts ont aussi l'effet pervers de contribuer à maintenir la situation de sous-développement du pays en substituant en quelque sorte l'assistance à l'investissement¹⁷.

¹⁶ PNUD, rapport CCA-Comores, octobre 2001.

¹⁷ PNUD, Analyse commune de la situation de développement de l'Union des Comores, février 2002.

INITIATIVES MISES EN ŒUVRE POUR RÉDUIRE L'IAV ET LA PAUVRETÉ

Peu d'attention a été accordée à l'IAV qui n'est considérée par les institutions nationales et internationales que comme une des nombreuses manifestations de la pauvreté. Plusieurs projets ont été mis en œuvre au cours des dernières années qui devraient contribuer plus ou moins directement à réduire l'insécurité alimentaire. Toutefois, peu d'entre eux ont fait l'objet d'une évaluation à leur terme qui permettrait de mesurer leur impact sur la réduction de l'insécurité alimentaire. Le pays a mis au point des plans et programmes en matière de nutrition et sécurité alimentaire mais qui ne se sont pas encore traduits par des interventions.

Certains projets, comme le DECVAS (Développement des cultures vivrières et appui semencier), ont produit des résultats appréciables en terme de sécurité alimentaire. Ce dernier projet a été mis en œuvre sur tout le territoire national. On peut aussi citer les actions du Projet de développement régional de Mwali (PDRM), mais il n'a pas pu être pérennisé.

Il existe un certain nombre de projets et programmes en cours qui, à travers la relance du secteur agricole, visent à augmenter la production agricole et contribuent donc à renforcer la sécurité alimentaire tant au niveau national qu'à celui des ménages, notamment :

- le Projet pilote des Services agricoles (PPSA), appuyé par la Banque mondiale à partir de l'année 2000; ce projet a suivi le démantèlement du système de vulgarisation CEFADER/CADER avant qu'il puisse être remplacé par une nouvelle structure réellement opérationnelle. Malgré un démarrage difficile, ce projet est en train de monter un certain nombre de micro- projets qui devraient donner de bons résultats dans l'avenir ;
- le Projet PNUD relatif au Renforcement des capacités nationales en matière d'élaboration de stratégies de lutte contre la pauvreté et de suivi des conférences internationales dont l'objectif est d'appuyer le gouvernement comorien dans la conception d'une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et la mise en place d'une architecture adéquate en matière de suivi des recommandations des conférences organisées sous l'égide des Nations Unies auxquelles les Comores ont souscrit ;
- le Projet FAO de Promotion de la sécurité alimentaire des ménages qui a vu le jour en 1998 et dont l'objectif est d'aider le Gouvernement, et notamment le Ministère de la production et de l'environnement, à renforcer la capacité des institutions de développement locales en matière de sécurité alimentaire et nutrition, promouvoir des techniques appropriées de production, transformation, conservation et préparation des produits vivriers (ressources agricoles et halieutiques) visant à améliorer la disponibilité alimentaire locale et élaborer une stratégie multimédia de communication et d'éducation en matière de nutrition et d'hygiène alimentaire ;
- Opérationnalisation de la stratégie du secteur agricole. Cette stratégie, qui a été élaborée avec l'appui de la Banque mondiale et du PNUD, fixait cinq axes majeurs :
 1. doubler la production agricole au cours des vingt années à venir ;
 2. protéger les ressources naturelles ;
 3. organiser les producteurs et promouvoir des organisations paysannes autonomes et des organisations professionnelles et interprofessionnelles ayant les capacités de gérer efficacement les principales filières ;
 4. réorganiser les structures publiques d'appui au développement agricole ;
 5. améliorer l'environnement économique de la production agricole à travers des mesures d'accompagnement appropriées (fiscalité, foncier, cadre réglementaire et juridique).
- Le projet Appui aux Petits Producteurs du Nioumakélé (APPN) qui a permis la création d'une laiterie dans la région ;
- Les projets initiés et exécutés par le Syndicat National des Agriculteurs Comoriens (SNAC) pour la production de la pomme de terre et d'oignon.

Tous ces projets se heurtent au problème de la pérennisation de leurs acquis.

LES DEFIS A RELEVER, LES ACTIONS A ENTREPRENDRE

Mettre en œuvre une stratégie de croissance pro-pauvres

La stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (SCRP) inscrite dans le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) dont la version intérimaire validée, constitue un cadre formel de référence pour le développement économique et social. Il a été élaboré suivant une démarche participative qui a associé les populations et les principaux acteurs de la société civile comorienne aux différentes étapes du processus de définition des interventions proposées qui y sont proposées pour favoriser la croissance économique et la réduction de la pauvreté. L'élaboration de la stratégie a été soutenue par les gouvernements des îles autonomes et de l'Union avec l'appui des partenaires au développement.

La mise en œuvre de la SCRP est d'abord conditionnée à la stabilisation du cadre institutionnel qui dépend de la résolution des conflits de compétences entre les îles et l'Union. Il est ensuite nécessaire que le pays renoue avec le FMI pour pouvoir mobiliser les ressources nécessaires pour financer les priorités établies consensuellement dans le cadre de la SCR. Il est notamment prévu de mettre en place un observatoire de développement social pour suivre les indicateurs de pauvreté et l'évaluation de l'impact des actions de lutte contre la pauvreté.

La lutte contre l'IA passe nécessairement par la mise en place d'une stratégie de croissance qui réduise effectivement la pauvreté, ce qui implique notamment de :

- réduire les inégalités d'accès aux services de base ;
- favoriser l'accès à la terre aux plus pauvres ;
- développer les infrastructures socio économiques de base afin de permettre à toutes les couches de la population de tirer parti des opportunités générées par la croissance ;
- investir dans l'éducation, en particulier des femmes, avec des effets positifs sur la croissance et la sécurité alimentaire en termes de déclin de la fertilité avec des effets à long terme sur la structure démographique du pays, de meilleures conditions nutritionnelles et de santé de tous les membres de la famille grâce à l'éducation nutritionnelle, et de capacité à participer pleinement à l'essor économique et à en faire bénéficier leurs enfants ;
- mettre en place une politique de prix de produits alimentaires pour les rendre accessibles aux populations vulnérables ;
- assurer la promotion de la production agricole et de la pêche ;
- étendre dans certaines zones pertinentes de Ngazidja et de Mwali les techniques agricoles qui ont fait leur preuve à Nioumakele.

La structure démographique d'un pays a un impact direct sur le processus de croissance.

Donner aux femmes plus d'opportunités pour participer au développement de leur pays

Parmi les nombreux défis qui sont à relever pour assurer une croissance économique durable, il y a ceux liés à la place de la femme dans la société comorienne.

Les statistiques montrent que les femmes sont victimes quant à l'accès à l'éducation, les soins de santé, les opportunités d'emploi et de financement, les ressources de base (dont la terre) et les technologies, ce qui constitue un handicap pour engager des activités de production d'une manière efficace et participer à la vie politique nationale. L'exemple des femmes de Mvouni montre aussi le rôle crucial qu'elles jouent pour nourrir les enfants (voir encadré 6). Des progrès significatifs sont toutefois enregistrés : les femmes prennent progressivement leur place dans l'administration et sont de plus en plus nombreuses à accéder aux positions d'autorité et de pouvoir.

Une autre initiative en faveur des femmes consisterait à renforcer leur capacité dans les domaines de la technologie agricole, de la gestion et de la commercialisation et à investir dans des domaines d'activité demandant une forte main d'œuvre féminine.

Encadré 6 : Les revenus des femmes de Mvouni sont affectés en priorité à l'alimentation et à la scolarité des enfants



Les femmes de Mvouni qui pratiquent les cultures maraîchères sur des lopins de terre communautaires ont reçu un soutien du projet PSAM mis en œuvre par la FAO pour transformer les fruits et les légumes et les vendre à Moroni. Le village de Mvouni est situé à une dizaine de km de Moroni et comprend 3 à 4 000 habitants. Il est considéré comme riche par ses habitants avec l'accès à l'électricité, le téléphone, une route bitumée, un hôpital et une école. Il n'y a toutefois pas de distribution d'eau potable et les habitants boivent l'eau de pluie.

Et pourtant, la sécurité alimentaire est loin d'être assurée ! Seulement 25% des ménages du village consomment trois repas par jour, ce qui, au dire des habitants, est l'indicateur le plus direct de bien-être. Environ la moitié des ménages ne consomme qu'un repas par jour et le souci quotidien des femmes est de donner à manger à leurs enfants.

Les revenus tirés des cultures maraîchères par les femmes, dont plus de la moitié sont divorcées - ce qui reflète la situation de l'ensemble des femmes du village- sont consacrés en priorité à l'alimentation et la scolarité des enfants. La majorité des enfants vont à l'école privée, l'école publique étant perçue comme étant de mauvaise qualité, ce qui entraîne des dépenses importantes (7 500 FC par mois par enfant pour le primaire et 12 000 à 15 000 FC pour le secondaire). L'importance accordée à l'éducation s'explique probablement par le fait que la stratégie principale pour faire face au manque de ressources est l'envoi d'enfants à l'étranger et que ces enfants ne peuvent être envoyés que s'ils sont éduqués.

Faire face à la mondialisation et assurer une gestion durable des ressources

La mondialisation, dont les Comores semblent peu bénéficier, présente des opportunités et des défis. Le défi majeur consiste à mener des politiques autonomes de développement national et sous-régional auxquelles est soumise l'insertion dans la mondialisation et non l'inverse, comme actuellement, où c'est cette dernière qui dicte les politiques de développement du pays. Les autres défis concernent aussi bien l'émergence ou le renforcement de la dynamique d'intégration sous-régionale que la mise en place de relations et de coopérations nouvelles entre les différents ensembles sous-régionaux. A cet égard, l'appréhension du développement humain dans une perspective régionale incluant toutes les îles du sud-ouest de l'Océan Indien, peut offrir de nouvelles opportunités aux Comores.

L'insécurité alimentaire, tout comme la pauvreté, est à la fois cause et effet d'un accroissement rapide de la population et aussi cause et effet de la dégradation de l'environnement. La gestion durable des ressources naturelles est une condition essentielle si l'on veut assurer la croissance à long terme et faire reculer l'IA dans le pays. En terme de prospective, les changements mondiaux posent des défis écologiques majeurs pour les Comores, exacerbés par la fragilité de certains écosystèmes, notamment les récifs de corail et le réchauffement de la planète qui risquerait de faire monter le niveau de la mer.

Fixer des objectifs réalistes en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire

En 1996, le Sommet alimentaire mondial préconisait de réduire globalement de 50 % la sous-alimentation d'ici à 2015. Il est nécessaire de fixer des objectifs réalistes tenant compte des opportunités et contraintes au niveau du pays. Ces objectifs seront revus régulièrement et ajustés si nécessaire. Les objectifs, ensemble avec les indicateurs de suivi, devront être décidés de manière consensuelle (Gouvernement, société civile, communauté internationale et secteur privé) sur la base des engagements du Gouvernement et de ses partenaires et la participation active des victimes de l'IA.

Il serait intéressant d'examiner le système d'importation de denrées alimentaires de base dans une perspective de baisser leur coût pour le consommateur et d'initier d'autres activités connexes, par exemple importer du riz paddy au lieu du riz blanc, ce qui permettrait de récupérer le son de riz et utiliser ce dernier pour fabriquer des aliments de bétail.

Donner la priorité au développement du secteur agricole

Une croissance soutenue est indispensable pour réduire la pauvreté et l'IA mais ne constitue pas une condition suffisante à cet effet. Etant donné les caractéristiques des Comores, la réduction de la pauvreté et de l'IA passe par le développement du secteur agricole. Il s'agit de favoriser une croissance qui diminue les inégalités et qui ait directement un impact sur les ménages les plus touchés. Le développement du secteur agricole aura un impact plus grand et plus direct sur la pauvreté et l'IA parce que ceux qui sont victimes de l'IA sont concentrés dans les zones rurales avec une forte dépendance des ménages de l'agriculture comme source de nourriture mais aussi de revenus.

Les simulations effectuées dans le cadre de l'analyse de la pauvreté basées sur les données de 1995 (PNUD, BIT, 1995) ont montré que les revenus issus de l'agriculture réduisent l'inégalité du revenu total, quels que soient l'île et le niveau de vie, alors que les transferts par exemple produisent un effet opposé.

La mise en œuvre de la SRP peut ouvrir des perspectives intéressantes au développement du secteur agro-alimentaire.

Développer et diversifier les cultures vivrières

L'amélioration de la sécurité alimentaire passe soit par une amélioration de la productivité des cultures vivrières qui contribuent directement à augmenter la disponibilité au niveau des ménages et du pays, soit par le développement d'activités génératrices de revenus en vue d'acquérir la nourriture ou encore par une combinaison des deux options.

Le taux élevé de natalité aux Comores et la faible productivité de la production vivrière contribuent à maintenir la situation actuelle avec une disponibilité alimentaire par habitant insuffisante et une forte dépendance aux produits importés. Il apparaît important de développer l'agriculture de subsistance étant donné la proportion élevée de la population qui dépend des cultures vivrières pour sa nourriture et ses revenus.

Le développement de l'agriculture devrait viser en premiers lieux :

- l'amélioration et l'augmentation de la production agricole (amélioration de la fertilité des sols, promotion de plantes et de variétés résistantes aux pestes locales, encouragement à planter des espèces nutritionnellement valables, allocation de parcelles autour des villes pour encourager la création de vergers et potagers),
- l'amélioration de la distribution (création de marchés, de magasins, encouragement des commerces du type coopératif, répartition équitable au sein de la famille tenant compte des besoins spécifiques des enfants et des femmes enceintes ou allaitantes),
- l'amélioration des conditions de stockage (protection contre les rats, les rongeurs, les insectes, les moisissures, les oiseaux, éducation sur les méthodes saines et hygiéniques pour conserver les aliments),
- le développement de la transformation (conservation : séchage ou fumage de la viande et du poisson, des fruits et légumes, éducation des vendeurs dans les rues et renforcement de la réglementation), en utilisant les résultats obtenus dans le cadre du projet PSAM.

Développer les cultures de rente

Les cultures de rente contribuent dans une large mesure à assurer la sécurité alimentaire au niveau national, à travers l'apport de devises, et au niveau des ménages. Les revenus obtenus sont utilisés non seulement pour acheter directement des produits vivriers et faire face aux dépenses d'éducation et de santé qui contribuent à la sécurité alimentaire, mais aussi pour l'acquisition d'intrants agricoles destinés à améliorer la productivité du secteur vivrier.

Il semble acquis que les Comores ont un avantage comparatif dans la production d'ylang ylang et constituent un des principaux producteurs de vanille et de girofle. Le pays doit-il cependant favoriser une stratégie de développement basée sur l'exportation de ces produits primaires, étant donné l'objectif de sécurité alimentaire ?

Des études de cas sur des pays asiatiques et africains ont permis de conclure que les pays qui se sont spécialisés dans l'exportation des produits primaires, y compris les produits agricoles, dans lesquels ils possèdent un avantage comparatif ont eu un taux de croissance plus élevé que ceux qui se sont détournés de cette voie (Lindauer et Roemer, 1994), malgré les risques entraînés par les fluctuations de l'offre et de la demande sur le marché international.

L'expérience de pays tels que la Côte d'Ivoire et le Ghana illustre l'intérêt de stratégies de développement basées sur les produits agricoles d'exportation. La Côte d'Ivoire s'est d'abord concentrée sur le cacao puis s'est diversifiée dans le café avant d'adopter une stratégie de substitution à l'importation, ce qui lui a permis de devenir l'un des pays les plus riches en Afrique, avant la crise politique des dernières années. La stratégie du Ghana, pays voisin et bénéficiant de

ressources similaires et qui a choisi de ne pas investir dans les cultures de rente et de se spécialiser directement dans l'industrie de substitution à l'importation, s'est par contre soldée par un échec.

Ces études de cas montrent aussi que les pays exportateurs de produits primaires qui ont adopté une stratégie de diversification s'en sont mieux sortis que les autres, du fait de la réduction de la dépendance face aux variations de prix sur les marchés internationaux. Les fluctuations importantes des prix de l'ylang ylang, de la vanille et du girofle sur les marchés internationaux soulignent la nécessité pour le Comores de diversifier ses produits d'exportation.

D'autres études effectuées sur des pays africains (Von Braun et Kennedy, 1994) ont montré que l'investissement dans les produits primaires d'exportation a entraîné une hausse de la qualité de la nutrition, même si, dans des conditions de forte rentabilité, le développement de ce type de secteur s'accompagne souvent d'une hausse des inégalités au niveau de la possession de terres puisqu'une minorité tend à s'approprier la majeure partie des terres. L'effet des revenus tirés des cultures de rente classiques, telle que la vanille, sur la sécurité alimentaire dépendra de la répartition des ressources au sein des ménages. Très souvent, on observe que dans les cas où ces revenus sont contrôlés uniquement par les hommes, leur effet sur la sécurité alimentaire est moindre que là où les femmes sont en position de décider comment les revenus sont utilisés. Les femmes tendent en effet à allouer une partie plus grande des ressources à l'alimentation de la famille.

L'adoption d'une stratégie basée sur l'exportation des produits de rente (par rapport à une stratégie basée sur le développement des produits vivriers) ne bénéficierait aux Comores que si les termes de l'échange sont en hausse, c'est

à dire si les prix des exportations augmentent par rapport aux prix des importations. L'évolution des termes de l'échange est d'autant plus importante qu'une grande partie des Comoriens dépendent de l'achat de produits alimentaires importés pour survivre. Les coûts de production des cultures de rente sont relativement élevés aux Comores du fait d'importantes contraintes principalement au niveau du transport.

Mettre en œuvre des interventions spécifiques pour réduire la faim et la malnutrition

La faim et la malnutrition empêchent de sortir de la condition de pauvreté à travers les effets négatifs sur la santé, la scolarité, la productivité du travail et les choix d'investissement. Il s'agit donc de mettre en œuvre des interventions qui contribueront directement à réduire l'insécurité alimentaire pour permettre à chacun de tirer pleinement parti de son potentiel productif.

L'une des causes principales de la malnutrition est le manque de connaissances sur l'alimentation et la santé. Il est possible de les améliorer par l'éducation nutritionnelle dans les écoles, les cours d'alphabétisation et des rencontres organisées dans les villages. Des démonstrations peuvent également être organisées pour montrer comment préparer et cuire les aliments par exemple adaptés aux enfants en période de sevrage. Les personnalités politiques peuvent aussi jouer un rôle positif en consommant par exemple en public des aliments nutritionnellement valables mêmes tabous pour montrer l'exemple. La seule expérience d'éducation nutritionnelle aux Comores a été faite dans le cadre du Projet PSAM qui est maintenant terminé.

Ce projet a défini des axes d'intervention qu'il faudrait explorer d'autant plus que leur formulation a fait l'objet d'une large participation de la population féminine des îles. D'autres actions pourraient être envisagées pour assurer que les enfants bénéficient au moins d'un repas équilibré par jour par un appui aux cantines scolaires qui sont aussi souvent un

moyen d'encourager la scolarité. Les enfants pourraient directement contribuer à l'approvisionnement de la cantine en cultivant un jardin potager où la production de plantes riches en protéines et des légumes et fruits serait encouragée.

Renforcer le suivi de la situation relative à la sécurité alimentaire

Dans le domaine des statistiques sanitaires, le FNUAP a exécuté depuis 1980 un projet avec le concours technique de l'Université de Laval du Québec, appui qui s'est poursuivi jusqu'au programme 1997-2001 et qui comporte des activités de soutien au système d'information sanitaire dans les programmes spécifiques de la santé de la reproduction, la planification familiale et la santé maternelle et infantile. Parmi d'autres organismes comme l'OMS, l'UNICEF et la Coopération française ont contribué au soutien du système d'information sanitaire. Pour mettre en œuvre des actions efficaces et piloter les interventions visant à réduire l'insécurité alimentaire, les décideurs ont besoin d'être correctement et rapidement informés sur l'évolution des variables ayant une incidence directe sur la sécurité alimentaire, qu'il s'agisse des transferts en devises, du prix des denrées alimentaires, ou d'autres facteurs pour éventuellement corriger ou tempérer leurs effets sur les revenus des ménages. A ce propos le dispositif statistique devrait être renforcé à tous les niveaux. Les services de proximité (auxiliaires villageois par exemple) dans les villages peuvent compléter le dispositif de collecte d'informations agricoles. Le Plan cadre d'assistance du Système des Nations Unies aux Comores (UNDAF) reconnaît la place prépondérante de l'information et la nécessité de disposer en permanence de données stratégiques récentes, fiables et mises à la portée des utilisateurs.

L'encadré 7 résume les principales contraintes du dispositif d'information actuel.

Il existe trois types de problèmes liés à l'information qui empêchent un diagnostic plus précis de l'état de l'IAV :

- **Le premier** concerne le manque de cohérence des chiffres selon les sources d'information.
- **Le deuxième** concerne la fiabilité et la qualité des données. Pour donner un exemple, c'est le cas des données sur la production vivrière et les prix des produits alimentaires. La prise de décision sur les politiques visant à réduire l'IAV a besoin de données fiables car le coût de mise en œuvre de telles politiques ne peut souffrir d'être mal orientées parce que fondées sur des données erronées.
- **Le troisième** concerne le manque de données pour mieux appréhender et suivre l'évolution de l'insécurité alimentaire. En particulier, il est indispensable d'obtenir plus d'informations sur les groupes vulnérables selon leur mode de vie et leurs activités économiques pour permettre des interventions qui soutiennent les activités et les productions tout en encourageant les stratégies mises en œuvre par les communautés, ménages et individus pour lutter contre l'insécurité alimentaire et réduire leur vulnérabilité. Les données devraient être décomposées par île et, dans la mesure du possible, par sous-zones pour guider des actions ciblées. Les informations dont on dispose proviennent essentiellement d'enquêtes ponctuelles ou de recensement qui ne permettent pas de suivre l'évolution de la situation.

Encadré 7 : Les principales contraintes du dispositif actuel d'information

■ **L'ABSENCE DE CLARTÉ DANS LA DÉFINITION DES RESPONSABILITÉS DE COLLECTE, TRAITEMENT ET DIFFUSION DES INFORMATIONS (QUI FAIT QUOI ?)**

Cette contrainte est liée au processus de mutation des institutions politiques et administratives aux Comores. Les antennes du Commissariat général au Plan (GCP) dans les îles sont beaucoup plus théoriques qu'effectives. Certaines îles, comme Ndzouwani, ont créé une structure de collecte et de traitement de l'information statistique, mais ne disposent pas encore des moyens pour jouer le rôle qui leur est dévolu. De plus, en l'absence d'une Loi statistique, il n'existe pas un cadre légal permettant de définir avec précision qui fait quoi. Cette confusion devrait se dissiper avec la mise en place des nouvelles institutions dans le cadre de l'Union des Comores.

■ **LES DIFFICULTÉS DE COORDINATION ET DE COLLABORATION ENTRE LES STRUCTURES**

Au-delà de la confusion dans les rôles et responsabilités de chacun, il existe une difficulté de collaboration et de coordination de l'information entre les différentes structures opérationnelles. Par exemple, il existerait des relevés de prix embryonnaires sur l'île de Ndzouwani qui ne sont pas connus au Commissariat général au Plan (CGP). Ce dernier ne publie que les prix des produits vivriers relevés à Moroni. Depuis 1998, les données du CGP sur les importations de riz n'incluent pas les importations qui sont débarquées à Ndzouwani. Cette absence de coordination s'étend aussi aux relations entre les projets et le CGP. Ainsi certains projets comme le Projet de développement des cultures vivrières et appui semencier (DECVAS) font la collecte des prix de certains produits vivriers et maraîchers, mais ces informations ne parviennent pas à la Direction de la statistique. Il existe pourtant au CGP une Direction de la coordination et du contrôle des projets (DCCP). Bref, il existe une information non négligeable qui n'est pas exploitée parce qu'elle reste en dehors des circuits qui pourraient la traiter et la diffuser. Enfin, l'absence de coordination entre les différentes structures a pour conséquence de générer une information sectorielle, partielle et ne couvrant qu'une partie du territoire national.

■ **INSUFFISANCE DES RESSOURCES RÉCURRENTES BUDGÉTAIRES**

On a l'habitude de lire que l'insuffisance des moyens est un handicap majeur pour améliorer le système d'informations statistiques aux Comores. Cela va de soi, mais au-delà de l'inadéquation des moyens, c'est l'insuffisance des ressources récurrentes, c'est à dire des ressources budgétaires allouées au fonctionnement du dispositif d'informations de "routine" qui constitue la plus grande contrainte. On entend par système d'information de routine, le système d'enregistrement des informations provenant de l'état civil, le système des statistiques sanitaires, le relevé des prix sur un nombre représentatif de marchés des trois îles, les volumes de production vivrière et d'importation de riz, etc. Les autres sources d'informations plus ponctuelles, comme les enquêtes et les recensements, peuvent être financées plus facilement par les bailleurs de fonds, mais le dispositif d'informations de routine constitue l'élément le plus important de durabilité dans un système statistique

■ **LES AUTRES CONTRAINTES SONT IMPORTANTES, MAIS SECONDAIRES**

Il existe bien d'autres contraintes à lever si l'on veut améliorer le dispositif d'informations sur l'IAV, tels que les aspects méthodologiques, le relèvement des capacités d'analyse, le recrutement de personnel technique additionnel, la formation du personnel existant, etc. Mais, à la différence des trois premières contraintes décrites plus haut qui doivent faire l'objet d'une solution essentiellement nationale, les contraintes secondaires peuvent être levées avec l'aide des partenaires extérieurs.

Les recommandations suivantes visent à aider à la mise en place d'un dispositif d'informations intégré et durable sur l'IAV qui permettrait de compléter et de renforcer les systèmes d'information existants, en évitant les chevauchements et en profitant des efforts déjà engagés. Ce dispositif s'intègre dans celui proposé dans le cadre du suivi évaluation de la SCR.P.

Les recommandations suivantes visent à aider à la mise en place d'un dispositif d'informations intégré et durable sur l'IAV qui permettrait de compléter et de renforcer les systèmes d'information existants, en évitant les chevauchements et en profitant des efforts déjà engagés. Ce dispositif s'intègre dans celui proposé dans le cadre du suivi évaluation de la SCRP.

Recommandation 1 : Inscrire le dispositif d'information IAV dans le cadre de suivi-évaluation de la SCRP

L'Union des Comores est éligible à l'initiative des Pays pauvres très endettés (PPTÉ). Les ressources budgétaires qui pourraient être ainsi économisées si le pays remplit les conditionnalités et accède effectivement à l'initiative, seront dépensées dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. C'est dans cette perspective que le Gouvernement comorien, à travers le Commissariat général au Plan, a élaboré une Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (SCRP).

La SCRP a été élaborée en impliquant un large éventail d'intervenants et de décideurs au niveau des trois îles. Les Comités d'orientation (un par île), qui rassemblent les pouvoirs publics, ainsi que des représentants de la société civile et du secteur privé, ont facilité les travaux techniques et les activités de concertation. La SCRP, sert de cadre de référence pour les programmes et actions de lutte contre la pauvreté et, bien sûr, contre l'IAV.

Le document de la SCRP contient une proposition de cadre de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la stratégie. Ce cadre de suivi vise à éviter les duplications et à réduire les coûts de collecte, de traitement et de diffusion de l'information. Les principaux intervenants dans le cadre de suivi-évaluation seront :

- La Direction de la statistique du Commissariat général au Plan
- Les Directions statistiques des ministères sectoriels (au niveau de l'Union)
- Le Ministère des finances (au niveau de l'Union)
- Les Directions de la statistique des Ministères chargés du Plan (au niveau des îles)

La coordination de l'ensemble des composantes du système de suivi-évaluation se fera par un Observatoire du développement social.

L'Observatoire du développement social sera une structure légère implantée au Commissariat au Plan avec des antennes au sein des Directions du Plan ou autres structures chargées de collecter les données dans chaque île. Cet Observatoire sera composé d'un coordonnateur et d'une équipe technique multidisciplinaire restreinte. Outre la coordination du système de suivi-évaluation, l'Observatoire aura la responsabilité de s'assurer que les indicateurs retenus sont cohérents avec les grandes orientations de la stratégie de lutte contre la pauvreté (l'IAV étant une manifestation de la pauvreté) et de proposer un programme de recherche pour analyser et comprendre les causes de la pauvreté et de l'IAV. L'Observatoire aura aussi la responsabilité de diffuser les résultats des enquêtes et d'organiser des ateliers à l'intention des décideurs.

Un "dispositif d'information intégré et durable" doit donc nécessairement s'inscrire dans le cadre d'un suivi-évaluation de la SCRP et, plus particulièrement, il doit être coordonné par l'Observatoire. C'est une condition nécessaire pour qu'il soit "intégré" et "durable". Une autre raison pour lier le dispositif d'informations sur l'IAV à l'Observatoire réside dans le fait que les indicateurs IAV faciliteront la prise de décision pour des actions ciblées sur les groupes vulnérables dans le cadre de la mise en œuvre de la SCRP.

Recommandation 2 : Intégrer un module IAV dans le cadre du suivi-évaluation

Le cadre d'un suivi-évaluation propose, à titre provisoire, une série de 13 groupes d'indicateurs de croissance économique et de conditions de vie des ménages .

Bien que certains indicateurs dans ces groupes soient des indicateurs d'IAV (comme par exemple le taux de malnutrition par groupe d'âge, le prix des principales denrées, etc.), il n'existe pas comme tel un groupe d'indicateurs spécifiquement IAV.

Toutefois, l'un de ces groupes s'intitule " Indicateurs de vulnérabilité ".

Ce groupe comprend provisoirement cinq indicateurs :

- 1. Pluviométrie moyenne**
- 2. Superficies protégées**
- 3. Salaire agricole moyen**
- 4. Salaire moyen des travailleurs non spécialisés**
- 5. Prix des principales denrées**

Ce groupe pourrait être renommé "Indicateurs d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité" ou "indicateurs IAV". Bien sûr, les indicateurs qui composent ce groupe devraient être redéfinis pour mieux refléter l'état de l'IAV aux Comores.

Par exemple, les indicateurs suivants pourraient faire partie de ce groupe :

- Disponibilité énergétique alimentaire moyenne par habitant (DEA)
- Proportion de céréales, racines et tubercules dans le DEA (%)
- Pourcentage de la population sous-alimentée
- Espérance de vie à la naissance
- Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans
- Proportion d'enfants de moins de cinq ans présentant une insuffisance pondérale
- Pourcentage des adultes présentant un indice de masse corporelle inférieur à 18,5
- Volume de production des principaux produits vivriers par rapport à la période précédente
- Volume des importations de riz, comparé à la période précédente
- Niveau des prix des principaux produits vivriers dans chacune des îles
- Accès à l'eau potable
- Taux d'emploi (à raffiner)
- Valeur des transferts des travailleurs émigrés
- Surfaces cultivées

Recommandation 3 : Publier un bulletin annuel sur la situation de l'IAV

L'Observatoire de la pauvreté, responsable de la diffusion des résultats dans le cadre du suivi-évaluation de la SCRP, prendrait l'initiative de publier un bulletin annuel sur la situation de l'IAV. Lors du lancement du bulletin, l'Observatoire convoquerait la presse locale pour rendre compte, avec des moyens audiovisuels, de l'état de la situation de l'IAV. La presse locale relaierait l'information auprès du grand public et des décideurs.

Recommandation 4 : Un dispositif d'informations fondé sur trois piliers

Un dispositif d'information sur l'IAV pleinement adéquat doit être alimenté par trois sources d'information:

- **Premièrement**, un système d'informations de routine (relevé des prix, nutrition, santé, agriculture éducation.) que l'on peut appeler le système de base.
- **Deuxièmement**, le système de base, surtout s'il est minimal, doit être complété par un programme d'enquêtes ponctuelles légères qui aurait pour objectif de valider les informations générées par le système de routine, de les compléter et de combler certaines lacunes que le système de base ne peut couvrir. On pense, par exemple, à une analyse des régimes fonciers et de l'accès à la terre pour mieux comprendre le lien avec l'IAV, ou encore à une enquête sur le rôle des transferts des travailleurs émigrés dans la sécurité alimentaire des ménages et quelles sont les tendances dans l'avenir compte tenu des politiques restrictives émergentes par rapport à l'immigration en Europe. On ne peut oublier, non plus, les enquêtes ponctuelles sur l'emploi auprès des entreprises ou auprès du secteur formel.
- **Troisièmement**, le dispositif d'informations sur l'IAV doit être complété par des recensements et des enquêtes plus détaillées dont la fréquence peut varier. On pense aux recensements de la population tous les dix ans, aux enquêtes intégrées sur les conditions de vie des ménages tous les cinq-six ans, aux enquêtes épidémiologiques, etc.

L'Etat comorien ne peut pas supporter sur ses ressources propres, un dispositif d'information sur l'IAV pleinement adéquat. Ce qui est recommandé ici, c'est que le Gouvernement comorien prenne en charge le système de base sur le budget national et que les bailleurs de fonds financent les deux autres paliers du dispositif intégré d'informations.

Recommandation 5 : Un système simple et soutenable de collecte et d'analyse des données sur l'IAV

Il existe un certain nombre de principes qui conditionnent la mise en place d'un système pleinement opérationnel et soutenable de collecte et de traitement de l'information sur l'IAV:

- Le dispositif doit chercher à améliorer ce qui existe au lieu de créer des structures nouvelles.
- Le système de base doit être réduit à un niveau de coûts récurrents tel qu'ils puissent être pris en charge par le budget national.
- Le système de base doit être géré par des structures de l'administration et non par des projets. C'est la condition sine qua non pour qu'il soit soutenable et qu'il puisse évoluer par lui-même.

Recommandation 6 : Un atelier pour la mise en place du système de base

La question se pose de savoir comment "opérationnaliser" ce système de base, sous la coordination de l'Observatoire.

La plupart des éléments sont en place: le Commissariat général au Plan et la Direction nationale de la statistique au niveau de l'Union, les Directions générales du Plan des îles, la Direction des statistiques sanitaires du Ministère de la santé, le Service des statistiques agricoles du Ministère de la production ; la Direction générale des douanes, un certain nombre de projets et de syndicats d'agriculteurs, etc.

Que Faire pour Réduire L'insécurité Alimentaire

Les différentes étapes seraient les suivantes:

- La première consiste à définir, sur une base consensuelle, une série d'indicateurs minimale, quitte à l'élargir par la suite.
- La deuxième consiste à définir les responsabilités de chaque structure, non pas dans une perspective de relations hiérarchiques (propres à créer des susceptibilités dans le contexte actuel), mais dans un souci de coordination des tâches.
- La troisième doit se concentrer sur les mécanismes de coordination et de communication des informations. A quelle fréquence? sous quelle forme? à quel niveau de traitement et comment ?
- La quatrième doit être consacrée à l'estimation des coûts récurrents du système de base, divisés par structure. Ces coûts récurrents doivent être ramenés à un niveau qui soit compatible avec la capacité budgétaire des gouvernements de l'Union et des îles. Un plafond devrait être fixé d'entrée de jeu. Ce plafond devrait constituer une contrainte à respecter, sans quoi le système de base ne pourra être pris en charge sur les ressources nationales, et par conséquent ne pourra être soutenable.

Un aspect qui doit être discuté lors de cet atelier concerne l'harmonisation des approches et l'identification des lacunes méthodologiques pour la collecte des informations. Cet atelier devrait être organisé sous la coordination de l'Observatoire, si sa mise sur pied est prévue à court terme. Sinon, la Direction de la statistique nationale (Union) devrait s'en charger. La réussite de l'atelier nécessite un travail préalable important qui définisse les options concrètes à débattre, avec chiffres à l'appui. L'atelier devrait se tenir sur deux ou trois jours.

Recommandation 7 : Un projet d'appui à la mise en place d'un dispositif d'information sur l'IAV

Sur la base des conclusions de cet atelier, un projet d'appui à la mise en place d'un dispositif d'informations sur l'IAV devrait être élaboré. Ce projet couvrirait les besoins requis pour une mise en place opérationnelle du système de base dont les paramètres auront été définis lors de cet atelier. Ces besoins prendront la forme éventuellement d'un appui méthodologique pour la collecte des informations, d'un appui en formation et de l'équipement. En concertation avec l'Observatoire et la Direction nationale de la statistique, le projet d'appui pourrait aussi prendre en charge un certain nombre d'enquêtes jugées nécessaires pour compléter les informations existantes sur l'IAV.

Le projet d'appui devrait être fondé sur un partenariat avec les différents gouvernements des îles et de l'Union. Ceux-ci s'engageraient, chacun à son niveau, à inscrire au budget national (ou au budget des îles) la portion des coûts récurrents qui lui revient, tels que ces coûts seront estimés lors de l'atelier et tels qu'ils auront été validés lors de l'élaboration du projet d'appui.

Il existe dans divers pays des exemples spécifiques de résultats positifs, en termes de formulation de politiques et programmes à l'intention des victimes de l'IAV, obtenus grâce à l'amélioration de l'information. L'Union des Comores pourrait également bénéficier d'un tel effort.

Le PNUD et l'Initiative SICIIV soutiennent qu'en appuyant le développement d'activités liées au renforcement des systèmes d'information et en sensibilisant les dirigeants politiques ainsi que les autres membres concernés de la société civile, une meilleure formulation des politiques porterait à une conception et à un ciblage plus satisfaisants des interventions. Le résultat essentiel qui en découlerait serait de stimuler le dialogue intersectoriel et inter-institutionnel. D'autres conséquences encore plus importantes iraient dans le sens d'un progrès pour atteindre les objectifs du SMA et réduire l'IAV.

CONCLUSIONS



L'insécurité alimentaire est un problème qui concerne la majorité de la population. Jour après jour, plus de la moitié des Comoriennes et Comoriens doivent lutter pour assurer que tous les membres de leur famille aient suffisamment à manger pour couvrir leurs besoins. Et la situation ne semble pas devoir s'améliorer spontanément si on tient compte de l'évolution probable des facteurs déterminants de l'insécurité alimentaire qui ont été identifiés dans ce rapport.

Il est donc urgent de réagir et de chercher ensemble à freiner et faire reculer la faim en aidant ceux qui en sont les victimes à sortir du cercle vicieux faim/malnutrition - pauvreté.

La réflexion menée dans ce rapport souligne le fait que les progrès seront en grande partie conditionnés par l'amélioration du contexte économique et social général et qu'il est donc important de chercher à lever les contraintes, en particulier à résoudre les blocages politiques pour stabiliser le cadre institutionnel, pour mettre en œuvre la SCRP, établie de manière consensuelle avec une large représentation de la société comorienne. Mais le rapport insiste également sur le fait que des actions peuvent déjà être démarrées sans attendre le retour de la croissance économique pour adresser directement le problème de la malnutrition, notamment par des actions d'éducation nutritionnelle auprès des populations les plus vulnérables. Réduire la malnutrition contribuera à la croissance économique en permettant à des individus bien nourris et en bonne santé de prendre une part active au développement de leur pays.

L'expérience dans d'autres pays dans le cadre de l'initiative SICIIV montre également que la mise en place d'un dispositif d'information intégré et durable qui fournit des données fiables et actualisées peut valablement contribuer à atteindre les objectifs fixés. Les enquêtes ponctuelles qui fournissent actuellement la plupart des données utilisées dans ce rapport pour analyser la situation de l'insécurité alimentaire ne satisfont que très partiellement les besoins, notamment parce que les données ne sont pas disponibles régulièrement et qu'elles ne sont significatives que pour des entités géographiques très larges, généralement le premier niveau administratif sous-national, c'est-à-dire l'île.

Les insuffisances concernent aussi le manque de cohérence des chiffres qui varient selon les sources d'information, la qualité médiocre des données et le manque de données pour mieux comprendre et suivre l'évolution de la situation des différents groupes de population.

Des informations régulières sur les modes de vie des groupes vulnérables sont indispensables pour formuler des actions appropriées qui diminuent la vulnérabilité à l'IA de manière durable. Il est toutefois toujours utile de préciser que disposer d'une information de qualité ne garantit pas nécessairement des interventions appropriées en faveur des groupes les plus vulnérables. La volonté politique reste la clé de voûte de toute stratégie pour réduire l'insécurité alimentaire et la pauvreté.

ANNEXES

ANNEXE 1

SICIAV : une initiative inter-institutions pour promouvoir l'information sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité

SICIAV est une initiative inter-institutions créée en 1997 à la suite du Sommet mondial de l'alimentation (SMA) pour promouvoir le Système d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité. Le SMA, tenu à Rome en 1996, avait comme objectif principal de renouveler, au niveau politique le plus élevé, l'engagement mondial d'éradiquer la faim et la malnutrition et de réduire de moitié le nombre des personnes sous-alimentées d'ici 2015 au plus tard.¹⁸

Le SMA a mis en avant le rôle critique joué par l'information pour atteindre les objectifs fixés et le Plan d'action du Sommet, qui reprend les engagements pris par les Chefs d'Etat et de gouvernement pour assurer à tous une sécurité alimentaire durable, reflète l'importance accordée à la mise à disposition d'informations pertinentes et fiables pour mettre en œuvre des politiques visant à éliminer la pauvreté, l'inégalité et l'insécurité alimentaire.¹⁹

L'initiative SICIAV est mise en œuvre par un Groupe de travail inter-institutions (GTI-SICIAV) qui réunit aujourd'hui 31 institutions présidées par la Banque Mondiale. La liste des institutions membres est reprise dans l'encadré 8 ci-dessous. Elle comprend des organismes d'aide bilatérale et d'assistance technique, des organisations des Nations Unies et de Bretton-Woods, des ONG internationales et des organisations régionales. Les membres ont des intérêts et des perspectives divers mais ont en commun leur engagement à réduire l'IAV dans un contexte de lutte contre la pauvreté et de développement durable. Le PNUD et la FAO qui ont collaboré à la préparation de ce rapport sont tous deux membres de SICIAV.

Les objectifs de l'Initiative SICIAV sont :

- attirer l'attention de la communauté mondiale sur les problèmes d'insécurité alimentaire; améliorer la qualité des données et l'analyse en mettant au point de nouveaux outils et en renforçant les capacités des pays en développement ;
- promouvoir une action efficace et mieux ciblée en vue de réduire l'insécurité alimentaire et la pauvreté ;
- encourager la collaboration en ce qui concerne les systèmes d'information sur l'insécurité alimentaire aux échelons mondial et national ;
- améliorer l'accès à l'information grâce à la constitution de réseaux et à l'échange des données.

Les principes SICIAV sont les suivants :

- répondre aux besoins spécifiques du pays ;
- se baser sur les systèmes existants en cherchant à développer les synergies (plutôt que chercher à mettre en place un nouveau système) ;
- proposer des solutions qui soient pérennisables (ce qui implique de renforcer les capacités des institutions nationales avec une rationalité financière) ;
- favoriser l'intégration des données / informations issues de secteurs différents, étant donnée la nature multi-sectorielle de l'insécurité alimentaire ;
- fournir des informations utiles à la prise de décision en cherchant à répondre aux besoins des décideurs.
Des informations plus détaillées sont disponibles dans la publication : GTI-SICIAV, " Directives relatives au SICIAV national - Généralités et principes ", disponible sur le site <http://www.fivims.net>

¹⁸ " Nous proclamons notre volonté politique et notre engagement commun et national de parvenir à la sécurité alimentaire pour tous et de déployer un effort constant afin d'éradiquer la faim dans tous les pays et, dans l'immédiat, de réduire de moitié le nombre des personnes sous-alimentées d'ici à 2015 au plus tard." (Réf.)

¹⁹ "...les gouvernements, en collaboration avec tous les acteurs de la société civile, selon qu'il conviendra, établiront et mettront à jour périodiquement, en cas de besoin, un système national d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité, indiquant les zones et les populations (y compris au niveau local) souffrant ou risquant de souffrir de faim et de malnutrition, ainsi que les facteurs d'insécurité alimentaire, en tirant le meilleur parti possible des données existantes et d'autres systèmes d'information afin d'éviter tout chevauchement d'efforts ; ..."

Encadré 8 : Composition du GTI-SICIAV

ORGANISATIONS D'AIDE BILATÉRALE ET D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Agence australienne pour le développement international (AusAID)
Agence canadienne de développement international (ACDI)
Commission européenne (CE)
Agence allemande de coopération technique (GTZ)
Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID)
Département de l'agriculture des Etats-Unis (USDA)

ORGANISATIONS DES NATIONS UNIES ET DE BRETTON-WOODS

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Fonds international pour le développement agricole (FIDA)
Organisation internationale du travail (OIT)
Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (ONU/DAES)
Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA)
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Programme des Nations pour l'environnement (PNUE)
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)
Banque mondiale (BM)
Programme alimentaire mondial (PAM)
Organisation mondiale de la santé (OMS)
Organisation météorologique mondiale (OMM)
Comité administratif de coordination/Sous-Comité de la nutrition (CAC/SCN)
Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)
Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI)
Service international pour la recherche agricole nationale (ISNAR)
Centre international d'agriculture tropicale (CIAT)

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES INTERNATIONALES

DFID
Rockefeller Foundation
Helen Keller International (HKI)
Save the Children Fund (SCF)
Institut mondial pour les ressources (WRI)

ORGANISATIONS RÉGIONALES

Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC)
Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS)

ANNEXE 2

SICIAV : Les indicateurs de suivi de la croissance économique et de conditions de vie des ménages (y compris l'IAV)

Le tableau présente de manière préliminaire les principaux indicateurs qui pourraient faire l'objet d'un suivi dans le cadre du système de suivi-évaluation de la SCR. P.

Indicateurs de croissance économique et de conditions de vie des ménages

Indicateurs Source

■ Indicateurs de développement humain durable

- Indice de développement humain*
- Indice de la pauvreté humaine*
- Indice sexo-spécifique de développement*
- Indicateurs de renforcement du pouvoir des femmes "empowerment "*

■ Indicateurs de revenu par habitant et de croissance économique

- *PIB par habitant*
- *Taux de croissance du PIB en terme réel*
- *Taux de croissance de la valeur ajoutée des secteurs primaires*
- *Taux de croissance des principaux secteurs économiques*

■ Indicateur des équilibres macroéconomiques

- *Balance des comptes courants*
- *Proportion de la dette annulée dans le cadre de l'initiative PPT*
- *Ratio de la dette sur le PIB*
- *Investissements publics financés par les ressources internes en pourcentage du revenu fiscal*
- *Part de la taxe unique sur les produits pétroliers (TUP) dans les recettes de l'État*

■ Indicateurs des politiques fiscales et de prix

- *Niveaux de taxation/subvention des produits échangeables (imports et export)*
- *Niveaux de taxation/subvention des produits non échangeables*
- *Niveaux de taxation des revenus personnels et des profits des entreprises*

■ Indicateurs d'accès aux terres et aux équipements agricoles

- *Proportion des superficies en forêt*
- *Pourcentage de terres arables*
- *Superficie moyenne des exploitations agricoles*
- *Nombre moyen d'équipements agricoles par exploitation*
- *Cheptel moyen par type et par éleveur*
- *Pourcentage des terres irriguées*

■ Indicateurs d'accès à l'eau potable, aux structures d'assainissement et aux services de communications

- *Proportion des investissements publics dans les services d'eau potable*
- *Nombre d'habitant par source d'eau potable*
- *Proportion de la population branchée aux services d'adduction d'eau potable*
- *Proportion de la population ayant accès à des latrines*
- *Nombre de lignes téléphoniques pour 1000 habitants*

■ Indicateurs d'accès aux infrastructures économiques

- *Densité routière par type de route*
- *Proportion des routes accessibles en toute saison*
- *Nombre de marchés par catégorie*
- *Nombre de clients ayant accès à l'électricité*
- *Nombre de clients ayant accès aux services de télécommunications*

■ Indicateurs de santé et d'éducation

- *Proportion des investissements publics dans la santé*
- *Prévalence des principales maladies endémiques*
- *Taux de mortalité*
- *Taux de morbidité par principale maladie*
- *Espérance de vie à la naissance*
- *Taux de malnutrition par groupe d'âge*
- *Taux de prévalence du VIH/SIDA*
- *Proportion de la population handicapée*
- *Taux d'utilisation des moyens de contraception*
- *Proportion des investissements publics dans l'éducation*
- *Taux d'alphabétisation des adultes (hommes et femmes)*
- *Proportion de la population ayant complété l'éducation primaire*

■ Indicateurs d'accès aux soins de santé

- *Nombre d'habitants par structure de santé primaire*
- *Nombre d'habitants par pharmacie*
- *Nombre d'habitants par médecin*
- *Nombre d'habitants par infirmière/sage femme*
- *Taux de vaccination*
- *Taux de fréquentation des structures de santé*
- *Proportion des accouchements assistés par un personnel qualifié*
- *Pourcentage des accouchements à domicile*
- *Coût moyen d'une consultation médicale*

■ Indicateurs d'accès à l'éducation

- Taux bruts de scolarisation
- Taux nets de scolarisation au primaire
- Coût moyen de l'éducation primaire par enfant (privé et public)
- Proportion des villages situés à plus de 5 Km d'une école primaire
- Taux de rendement au primaire
- Nombre d'enfants par classe au primaire
- Nombre d'enfants par classe au secondaire
- Nombre d'enfants par classe
- Ratio enfant/matériel pédagogique dans les écoles primaires
- Taux d'abandon au primaire
- Taux d'admission au primaire
- Ratio fille/garçon par niveau

■ Indicateurs de capital institutionnel

- Nombre d'ONG
- Nombre de coopératives
- Nombre d'associations sociales et économiques
- Nombre d'associations féminines
- Nombre de femmes parlementaires
- Nombre de femmes ministres

■ Indicateurs d'accès aux services financiers

- Nombre d'institutions de microfinance
- Niveau moyen d'épargne par habitant
- Niveau moyen d'emprunt par habitant
- Taux d'intérêt annuel moyen sur les prêts

■ Indicateurs de vulnérabilité

- Pluviométrie moyenne
- Superficies protégées
- Salaire agricole moyen
- Salaire moyen des travailleurs non spécialisés
- Prix des principales denrées

En fonction des besoins des décideurs, l'analyse sera effectuée aux niveaux national, des îles, des zones agro écologiques, des milieux rural ou urbain, etc. Cette liste d'indicateurs devra faire l'objet d'un plan détaillé de collecte et d'analyse indiquant : I) la catégorie d'indicateur ; II) le niveau d'analyse ; III) la période d'analyse ; IV) les variables intermédiaires à collecter ; V) le niveau de collecte ; VI) la fréquence de collecte ; et VII) la source des données.

Les enquêtes à réaliser

Les enquêtes prévues au cours des prochaines années visent en priorité à fournir les informations de base nécessaires pour comprendre et suivre l'évolution des conditions de vie des ménages et la pauvreté aux Comores. Le tableau suivant fournit une liste indicative des enquêtes qui permettraient de construire une base d'informations statistiques sur l'environnement socio-économique aux Comores ainsi que la fréquence de ces enquêtes.

D'autres enquêtes ponctuelles qui ne figurent pas dans ce tableau seront également réalisées dans le cadre de projets spécifiques. Ces enquêtes sont généralement réalisées par les projets ou les ministères sectoriels de tutelle.

Liste des enquêtes prévues et fréquences

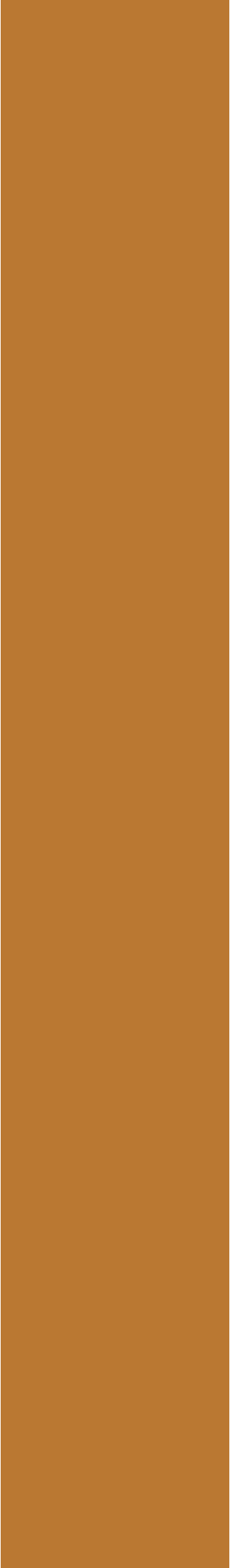
Enquête	Objectif	Fréquence
Recensement de la population et de l'habitat (RGPH)	Estimation de la population (prévu en 2002)	10 ans
Enquête intégrée sur les conditions de vie des ménages et la pauvreté (rurale/urbain) (Enquête de base)	Information sur les conditions de vie des ménages (prévue en 2003)	6 ans
Enquête légère intégrée sur les conditions de vie des ménages et la pauvreté (rural/urbain) (Enquête de suivi, modulaire)	Information sur les conditions de vie des ménage et la dynamique de la pauvreté (prévue en 2005)	2 ans intercalés entre les enquêtes de base
Enquête démographique et de santé (DHS)	Santé maternelle et infantile, planification familiale (prévue en 2005)	5 ans
Enquête épidémiologique	IST, VIH/SIDA	3 ans
Enquête qualitative	Perceptions de la population concernant la pauvreté, l'offre et la qualité des services, l'exclusion, etc. (prévue en 2005)	3 ans
Enquête agricole et élevage	Production et comportements des producteurs (Prévue en 2003)	2 ans
Enquête sur le secteur de la pêche	Production et comportements des producteurs	2 ans
Enquête auprès des entreprises	Information sur le secteur privé	3 ans
Enquête prix	Indice des prix à la consommation	Annuelle
Enquête sur les flux migratoires et les transferts en provenance de l'étranger	Analyse des flux migratoires, origine et volume des transferts	Ponctuelle
Enquête sur le secteur touristique	Information sur le secteur touristique	Ponctuelle
MICS	Indicateurs multiples (Prévue en 2010)	10 ans
Tableau de bord économique et social	Informations économiques et sociales	Annuelle

ANNEXE 3

Tableau 8 :
Profil des groupes vulnérables identifiés lors des ateliers

Personnes / Ménages / Groupes	Localisation	Facteurs ou causes de l'IAV	Principaux moyens de subsistance	Type d'insécurité alimentaire
Enfants 0-5 ans	milieu rural	- besoins nutritionnels, non satisfaits / sevrage précoce / malnutrition allaitement maternel inadéquat - indisponibilité parentale - soins inappropriés	- revenu familial. - voisinage - entraide	chronique
Certains fonctionnaires	Milieu rural	- dettes - irrégularités salaires	- voisinage - activités secondaires - aide familiale	transitoire
Femmes enceintes abandonnées par mari ou filles-mères	Milieus rural et urbain	- maladies fréquentes - augmentation des besoins nutritionnels et soins de santé	- solidarité familiale	transitoire
Retraités	Milieus rural et urbain	- irrégularité et insuffisance de la pension	Activités informelles et aides familiales	chronique
Ouvriers agricoles	village ou champs	- insuffisance de revenu - sans terre - endettement - manque formation. - épargne forcée	- petit commerce -travaux saisonniers des champs	transitoire
Filles enceintes chassées par la famille	Village	- insuffisance de moyens - marginalisée -MST - absence de contrôle familial	- ami -voisinage -ménage	transitoire
Handicapés	Rues	- difficulté de s'insérer dans la vie active	- assistance familiale, et de la communauté (zaka)	chronique
Personnes en exode rural	Quartier populaire des villes	- chômage - méconnaissance. du milieu	-revendeur -ménage - lien village	transitoire
Immigrés sans terre	Milieu rural	Difficulté d'accès à la terre, insuffisance de revenu	Activités précaires	transitoire
Jeunes déscolarisés	Milieu urbain	Travail précaire, manque de formation	Famille, amis, autres travaux précaires	transitoire
Pêcheurs à pirogues traditionnelles	Milieu rural	- faibles prises, manque de formation sur les nouvelles techniques de pêche - pas de structure de stockage	- aides familiales	transitoire

Source : informations recueillies lors des ateliers régionaux et national, 2001



REFERENCES
BIBLIOGRAPHIQUES

Ahamada Ali Mohamed

RFI des Comores / UNFPA, Opération nationale d'évaluation des activités de population - rapport sectoriel : collecte et analyse des données, formation et recherche, avril 2001.

Ahmed Mohamed Ahmed

Diagnostic des problèmes alimentaires et nutritionnels en République fédérale islamique des Comores, décembre 1999.

Bacar Dossar, Mohamed

RFI des Comores / FAO / Ministère de la production et de l'environnement, Programme spécial pour la sécurité alimentaire - Composante analyse des contraintes, août 1999.

FAO / Banque mondiale

Opérationnalisation de la stratégie du secteur agricole, Comores, 30 mai 2002.

FAO / Comité de la sécurité alimentaire mondiale

Union des Comores, Réalisation des objectifs fixés lors du Sommet mondial de l'alimentation: nouveaux défis, mai-juin 2001.

Lachaud Jean-Pierre

Renforcement des capacités et réduction de la pauvreté en République fédérale islamique des Comores Document technique, Projet GCP/INT/742/EC, août 2001.

Lompo Luc

Rapport de mission sur le SICIIV-Comores, Projet GCP / INT / 742 / EC "Soutien aux applications pilotes de l'initiative des systèmes d'information et de cartographie sur l'insécurité et la vulnérabilité (SICIIV) dans les petits états insulaires en voie de développement (PEI)", avril 2001.

Nailane M'Hadji

Sécurité alimentaire et nutrition. UNICEF, Moroni, décembre 1999.

PNUD

Renforcement des synergies et stratégies communes entre partenaires à travers la publication de rapports nationaux sur le développement humain, Projet COI/01/003, juillet 2001.

PNUD

Gouvernance, capital social et réduction de la pauvreté: Comores, décembre 2001.

PNUD / RFI des Comores

La pauvreté aux Comores: concepts, mesure et analyse, RFI des Comores/BIT/PNUD, janvier 2000.

RFI des Comores / FAO / OMS / UNICEF

Plan national d'action pour la nutrition (PNAN).

RFI des Comores / PNUD

Enquête sur les perceptions du bien-être et de la pauvreté (EPP), version préliminaire, Projet COO/01/001 "Renforcement des capacités nationales en matière d'élaboration de stratégies nationales de lutte contre la pauvreté et de suivi des conférences internationales", juillet 2002.

RFI des Comores / Services du Chef de l'Etat / Direction générale du Plan

Enquête à indicateurs multiples - MICS 2000, mars 2001.

Dr Saïdo

Document de stratégie de lutte contre la pauvreté aux Comores - Secteur agroalimentaire, juillet 2002.

Système du Coordonnateur résident

Analyse commune de la situation de développement de l'Union des Comores, février 2002.

Trine Françoise, 2002

Mission de suivi du Projet GCP/INT/742/EC "Assistance à la mise en place d'actions pilotes dans le cadre du Programme SICIIV", février-mars 2002.

The Economist Intelligence Unit Limited

Country Report, Mai 2003.

Union des Comores, Ministère du Plan, Direction de la Statistique, 2002

Projet d'étude des perceptions du bien-être et de la pauvreté (EPP), janvier 2002.

GLOSSAIRE

Allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE

Abandons de créances consentis dans le cadre de l'aide publique au développement, en vertu de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE).

Apport énergétique alimentaire

Quantité d'énergie fournie par la nourriture consommée.

Besoins énergétiques alimentaires

Quantité d'énergie alimentaire nécessaire pour entretenir les fonctions vitales, être en bonne santé et avoir une activité normale.

Besoins énergétiques alimentaires minimaux

Dans une classe d'âge et de sexe donnée, quantité d'énergie alimentaire par personne jugée suffisante pour mener une activité légère et être en bonne santé. A l'échelle d'une population, les besoins énergétiques minimaux sont la moyenne pondérée des besoins énergétiques minimaux des différentes catégories d'âge et de sexe. Ils sont exprimés en kilocalories par personne et par jour.

Chômage

Sont au chômage toutes les personnes au dessus d'un âge déterminé qui n'exercent pas d'emploi rémunéré ou ne sont pas travailleurs indépendants, mais qui sont disponibles pour travailler, et s'efforcent de trouver un emploi rémunéré ou de s'installer en tant que travailleurs indépendants.

Chômage de longue durée

Période de chômage d'au moins 12 mois.

Chômage des jeunes

Renvoie au chômage au sein de la population âgée de 15 ou 16 ans, selon les pays, à 234 ans.

Dépenses de santé par habitant (PPA)

Somme des dépenses publiques et privées consacrées à la santé (en PPA), divisée par le nombre d'habitants. Les dépenses de santé englobent l'administration de soins (préventifs et curatifs), le planning familial, les activités nutritionnelles et la part de l'aide d'urgence consacrée à la santé, mais ne comprennent pas la fourniture d'eau potable ou d'infrastructures d'assainissement.

Enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale

Comprend les cas d'insuffisance pondérale modérée (enfants dont le poids est inférieur de plus de deux écarts types au poids médian de la population de référence à l'âge considéré) et aigue (plus de trois écarts types en deçà du poids médian).

Enfants de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance

Comprend les cas de retard de croissance modéré ou aigu, défini comme correspondant à plus de deux écarts types en

deçà de la taille médiane de la population de référence à l'âge considéré.

Enfants souffrant d'insuffisance pondérale néonatale

Pourcentage de nouveau-né pesant moins de 2500 grammes.

Espérance de vie à la naissance

Nombre d'années que vivrait un nouveau-né si les caractéristiques de mortalité de sa population au moment de sa naissance demeuraient les mêmes tout au long de sa vie.

Exportations de biens et services

Valeur de tous les biens et services marchands fournis au reste du monde. Cet indicateur comprend les marchandises, le fret, l'assurance, le transport de personnes, les redevances de brevets et de licences et les autres services : communication, bâtiments- travaux publics, information finance, affaires commerciales, services aux personnes et administration publique notamment. Cette statistique ne comprend ni les revenus du travail ou du patrimoine, ni les transferts.

Exportation de produits primaires

Englobe, selon la Classification type pour le commerce international (CTCI), les exportations des produits alimentaires, de produits agricoles, de matières premières, de combustibles, de minerais et de métaux.

Indicateur de la participation des femmes (IPF)

Indicateur composite mesurant les inégalités entre hommes et femmes en fonction de trois aspects essentiels de la responsabilité des individus et des groupes ; participation à la vie et aux décisions économiques, participation à la vie et aux décisions politiques et contrôle sur les ressources économiques.

Indicateur de la pauvreté humaine (IPH- 1) dans les pays en développement

Cet indicateur composite mesure les manques touchant à trois aspects essentiels de la vie humaine (tels que considérés par l'indicateur de développement humain): longévité, savoir et condition de vie.

Indicateur de la pauvreté humaine (IPH- 1) dans certains pays de l'OCDE

Cet indicateur composite mesure les manques touchant à trois aspects essentiels de la vie humaine (tels que considérés par l'indicateur de développement humain): santé/longévité, instruction et condition de vie décentes, en y ajoutant l'exclusion.

Indicateur du développement humain (IDH)

Cet indicateur composite mesure le niveau moyen atteint par un pays donné selon les trois critères essentiels du développement humain : longévité/santé, instruction et niveau de vie décents.

Indicateurs sexospécifiques du développement humain (ISDH)

Indicateur composite mesurant le niveau moyen atteint par un pays en utilisant les mêmes variables essentielles que l'indicateur du développement humain santé /longévité, instruction et conditions de vie décentes- mais en corrigeant le résultat obtenu des inégalités sociologiques constatées entre les populations féminine et masculine.

Indice d'écart de pauvreté

Distance moyenne pour atteindre le seuil de pauvreté à 1 dollar par jour (en PPA de 1993), exprimée en pourcentage de ce seuil . Cette moyenne est mesurée sur l'ensemble de la population, en affectant à la population non pauvre un indice d'écart de pauvreté de zéro. Cet indicateur reflète à la fois la profondeur et l'incidence de la pauvreté.

Importation de biens et services

Valeur de tous les biens et services marchands reçus du reste du monde. Cet indicateur comprend les marchandises, le fret, l'assurance, le transport de personnes, les redevances de brevets et de licences et les autres services : communication, bâtiments- travaux publics, finance, information, affaires commerciales, services aux personnes et administration publique notamment cette statistique ne comprend ni les revenus du travail ou du patrimoine, ni les transferts.

Indice de prix à la consommation

Reflète les variations du coût, pour le consommateur moyen, d'un panier de biens et services dont la composition peut être fixée et modifiée à des intervalles spécifiés .

Indice synthétique de fécondité

Nombre d'enfants que mettrait au monde chaque femme, en supposant qu'elle demeure en vie jusqu'à la fin de sa période de fécondité et qu'elle donne naissance, à chaque âge, au nombre d'enfants correspondant au taux de fécondité prévalant pour cet âge.

Indice de masse corporelle (IMC)

Rapport entre le poids et la taille souvent employée pour estimer la proportion de graisse dans le corps. L'IMC est égal au poids (en kilogrammes) divisé par le carré de la taille (en mètres). Il n'est pas adapté à l'analyse des enfants en période de croissance, des personnes âgées émaciées et sédentaires ou des femmes enceintes ou allaitantes.

Indice de niveau d'instruction

L'un des trois composants de l'indicateur du développement humain. Il se fonde sur le taux d'alphabétisation des adultes et sur le taux brut de scolarisation combiné dans le primaire, le secondaire et le supérieur.

Insuffisance pondérale

Poids insuffisant par rapport à l'âge chez les enfants et IMC inférieur à 18,5 chez les adultes, phénomène s'expliquant par un apport alimentaire insuffisant, des épisodes antérieurs de sous-alimentation ou un mauvais état de santé.

Kilocalorie

Unité de mesure de l'énergie. Une kilocalorie vaut 1 000 calories. Dans le système d'unités international, l'unité d'énergie universelle est le joule (J). Une calorie vaut 4 184 kilojoules (kj).

Malnutrition

Etat physiologique anormal causé par des carences, des excès et des déséquilibres de l'alimentation (énergie, protéines et/ou autres nutriments).

Personnes souffrant de malnutrition

Personnes dont la ration alimentaire est chroniquement insuffisante pour satisfaire les besoins énergétiques minimaux.

Points d'achèvement de l'Initiative PPTE

Date à laquelle un pays concerné par l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) a mené à bien les grandes réformes structurelles au point de décision, parmi lesquelles l'élaboration et l'application d'une stratégie de réduction de la pauvreté. Ce pays bénéficie alors de la plus grande partie de l'allégement de sa dette dans le cadre de l'Initiative PPTE sans avoir à remplir d'autres conditions relevant de l'action publique.

Points de décision de l'Initiative PPTE

Date à laquelle un pays pauvre très endetté (PPTE) ayant obtenu des résultats dans le cadre de programmes d'ajustement prônés par le FMI et la Banque mondiale s'engage à entreprendre des réformes supplémentaires, ainsi qu'à définir et à appliquer une stratégie de réduction de la pauvreté .

Population en deçà du seuil de pauvreté monétaire

Renvoie au pourcentage de la population vivant sous le seuil de pauvreté, fixé, selon le cas :

- à 1 dollar par jour : aux prix internationaux de 1985 (équivalant à 1,08 dollar aux prix internationaux de 1993), corrigés des parités de pouvoir d'achat
- à 2 dollars par jour : aux prix internationaux de 1985 (équivalant à 2,15 dollars aux prix internationaux de 1993), corrigés des parités de pouvoir d'achat
- à 4 dollars par jour : aux prix internationaux de 1990, corrigés des parités de pouvoir d'achat
- à 11 dollars par jour (par personne , pour une famille de trois individus): aux prix internationaux de 1994 corrigés des parités de pouvoir d'achat
- à 50 % du revenu médian: correspond à 50 % du revenu médian corrigé disponible des ménages

Population ayant un accès régulier à des points d'eau aménagés

Part de la population disposant d'un accès correct à l'un quelconque des moyens suivants pour se procurer de l'eau potable : réseau d'adduction d'eau, robinets publics, trous de sonde équipés de pompe, puits protégés, sources et citernes d'eau de pluie protégées. Par accès régulier, on entend la possibilité de se procurer au moins 20 litres par personne et par jour, à partir d'un point d'eau situé à moins d'un kilomètre du logement.

Population privée d'accès régulier à des points d'eau aménagés

Valeur 100 minorée du pourcentage de la population ayant un accès régulier à des points d'eau aménagés. Sont compris dans les points d'eau non aménagés les services procurés par des vendeurs d'eau, l'eau en bouteille, les camions citernes et les sources et puits non protégés.

Population urbaine

Population, en milieu d'année, des zones classées comme urbaines selon les critères utilisés dans le pays considéré, et communiquée aux Nations Unies.

Sous-alimentation

Ration alimentaire en permanence insuffisante pour couvrir les besoins énergétiques alimentaires.

Taux d'alphabétisation des adultes

Pourcentage des personnes âgées de 15 ans et plus qui peuvent, en le comprenant, lire et écrire un texte simple et court sur leur vie quotidienne.

Taux d'alphabétisation des jeunes adultes

Pourcentage des personnes âgées de 15 à 24 ans qui peuvent, en le comprenant, lire et écrire un texte simple et court sur leur vie quotidienne.

Taux d'analphabétisme des adultes

Se calcule par soustraction du taux d'alphabétisation des adultes de valeur 100.

Termes de l'échange

Rapport de l'indice des prix des exportations à l'indice des prix des importations, mesuré par référence à une année donnée. Une valeur supérieure à 100 signifie que le prix des exportations a augmenté par rapport à celui des importations depuis l'année de référence.

Zones protégées, en pourcentage de la superficie totale

Renvoie aux zones totalement ou partiellement protégées d'une superficie d'au moins 1000 hectares, ayant le statut de parc national, de patrimoine naturel, de réserves naturelles ou de sanctuaire pour la faune et la flore, de paysages et zones maritimes protégés ou de réserves scientifiques à accès restreint. Cet indicateur ne tient pas compte des sites protégés en vertu d'une législation infranationale (locale ou provinciale).

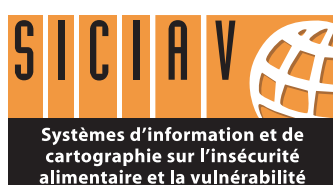
REMERCIEMENTS

De nombreuses personnes ont contribué à l'élaboration de ce rapport national sur le développement humain aux Comores. Décideurs et techniciens ont été appelés à donner leur avis pour évaluer la situation prévalente de l'insécurité alimentaire et tenter de trouver des solutions pour améliorer les conditions de vie de la population et, à terme, assurer un développement humain durable.

Le Gouvernement comorien, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ainsi que le Secrétariat de l'Initiative inter institutions (SICIAV), basé à la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), tiennent ici à exprimer leurs sincères remerciements à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué directement ou indirectement à la réalisation de ce document, en particulier la Commission européenne qui a fourni une grande partie des ressources nécessaires pour la réalisation de ce travail.



Union des Comores



Le PNUD est le réseau mondial de développement dont dispose le système des Nations Unies. Il prône le changement, et relie les pays aux connaissances, expériences et ressources dont leurs populations ont besoin pour améliorer leur vie. Nous sommes présents sur le terrain dans 166 pays, les aidant à identifier leurs propres solutions aux défis nationaux et mondiaux auxquels ils sont confrontés en matière de développement. Pour renforcer leurs capacités, ces pays peuvent s'appuyer à tout moment sur le personnel du PNUD et son large éventail de partenaires.



Les dirigeants du monde se sont engagés à atteindre les objectifs de développement pour le Millénaire, dont l'objectif primordial est de diminuer de moitié la pauvreté d'ici à 2015. Le réseau du PNUD relie et coordonne les efforts faits aux niveaux mondial et national en vue d'atteindre ces objectifs. Nous nous attachons à aider les pays à élaborer et partager des solutions aux problèmes touchant aux questions suivantes :

- *La gouvernance démocratique*
- *La réduction de la pauvreté*
- *La prévention des crises et la reconstruction*
- *L'énergie et l'environnement*
- *Les technologies de l'information et de la communication*
- *Le VIH/sida*

Le PNUD aide les pays en développement à mobiliser et utiliser l'aide internationale efficacement. Dans toutes nos activités, nous encourageons la protection des droits de l'homme et favorisons la participation active des femmes.

Programme des Nations Unies pour le Développement

Publié par :

Programme des Nations Unies pour le Développement
Maison des Nations Unies
B.P. 648 Moroni - Hamramba
Union des Comores

Tél. : 269 731 088

269 731 089

269 731 558

269 731 559

E-mail : fo.com@undp.org

Site Internet : www.km.undp.org

Design et Layout : D.T.A. Services

Impression :

Copyright © PNUD 2003



Programme des Nations Unies pour le Développement
Maison des Nations Unies
B.P. 648 Moroni - Hamramba
Union des Comores

www.km.undp.org